

EuropeAid

PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

Coopération régionale

Panorama des programmes et des projets





Commission européenne

Office de coopération EuropeAid

A3 - Opérations centralisées pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient

B-1049 Bruxelles

http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.htm





Pour en savoir plus:

EuropeAid: http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/regional-cooperation/enpi-south/index_en.htm

e-mail: EuropeAid-euromedinfo@ec.europa.eu

Euromed Infocentre: <http://www.euromedinfo.eu>

EuropeAid

PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

Coopération régionale

Panorama des programmes et des projets



Préface



Berceau des trois religions monothéistes, creuset de civilisations et de cultures, de migrations et de commerce, la Méditerranée a une histoire indissociable de celle de l'Europe. Le bassin méditerranéen est la charnière du Nord et du Sud, de l'Orient et de l'Occident. A la confluence de trois continents, il est plus qu'une simple frontière pour l'Union européenne. La stabilité de cette région est essentielle tant pour notre sécurité et prospérité que pour celle de nos voisins et amis méditerranéens.

Le processus de Barcelone nous a permis d'aborder de nombreuses questions régionales stratégiques. Beaucoup a été accompli, même si de nombreux défis communs demeurent notamment la sécurité, la protection de l'environnement, la pérennité des approvisionnements énergétiques, la lutte contre la criminalité organisée, la maîtrise

des flux migratoires et le dialogue interculturel. C'est avec une action politique à la fois volontariste et réaliste, avec un engagement fort et constant, avec un dialogue constructif que nous pourrons aborder, ensemble, les défis de cette région.

La Commission a toujours plaidé pour une relation plus forte, plus franche, plus constructive avec nos partenaires méditerranéens, et nous venons de faire des propositions concrètes pour y parvenir. L'initiative du processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée va ouvrir un nouveau partenariat fondé sur les éléments fructueux du processus de Barcelone afin d'avancer ensemble nos objectifs communs de paix, de démocratie et de prospérité.

Alors que nous ouvrons un nouveau chapitre de nos relations avec nos partenaires méditerranéens, je me réjouis d'avoir l'opportunité de partager avec vous nos réalisations et notre expérience acquise au sein des programmes régionaux de coopération.

Benita Ferrero-Waldner

Commissaire en charge des relations extérieures et de la Politique Européenne de Voisinage



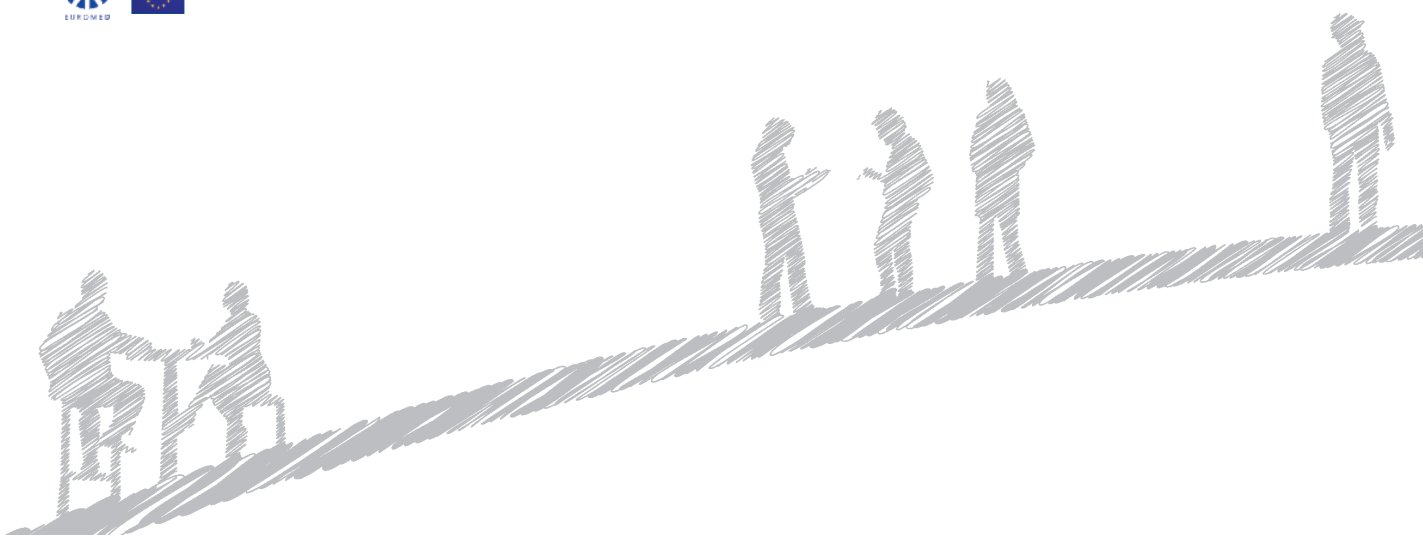
PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

Coopération régionale

Panorama des programmes et des projets

Avant-propos par Benita Ferrero-Waldner	3	Femise – Recherche socioéconomique	31
Introduction - Programmes régionaux dans le sud de la région méditerranéenne	6	FEMIP	32
■ DIALOGUE POLITIQUE ET EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	11	MED-ADR – Règlement alternatif des litiges commerciaux	33
■ Justice, liberté et sécurité		Medibtikar – Innovation et technologie	34
Euromed Justice I	12	MEDSTAT II - Coopération statistique	35
Euromed Justice II	13	■ Énergie	36
Euromed Police II	14	EAMGM – Marché euro-arabe du gaz dans le Mashreq	37
■ Migrations		Développement d'un marché intégré de l'électricité	38
Euro-Med Migration I	15	MED-EMIP Marché euro-méditerranéen de l'énergie	39
Euro-Med Migration II	16	MED-ENEC – Efficacité énergétique dans le secteur de la construction	40
■ Dialogue politique		MED-REG – Régulateurs de l'énergie	41
EuroMeSCo – Instituts de politique étrangère	17	■ Environnement	42
Processus de paix au Proche-Orient	18	SEMIDE – Coopération dans le secteur de l'eau	43
Séminaires de Malte pour les diplomates	19	MEDA Eau – Gestion des ressources en eau	44
■ PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	21	SMAP III – Développement environnemental durable	45
■ Économie	25	Protection civile	46
Accord d'Agadir – Projet de soutien de l'UE	26	Préparation à la grippe aviaire et aux pandémies mondiales de grippe	47
ANIMA – Promotion des investissements	27		
INVEST in MED	28		
Euro-Med Qualité	29		
Euro-Med Marché	30		

INDEX



■ Société de l'information	48	■ Education et Formation	
EUMEDIS – Technologies de l'information et de la communication	49	Formation des administrations publiques	64
NATP II – Politique en matière de télécommunication	50	MEDA-ETE – Éducation et formation pour l'emploi	65
■ Transport	51	TEMPUS III	66
Programme Euromed Transport	52	Erasmus Mundus – Volet coopération extérieure	67
Projet Euromed Aviation	53	■ Égalité entre les femmes et les hommes	
Autoroutes de la mer – Interconnexions	54	Rôle des femmes dans la vie économique	68
SAFEMED – Sécurité maritime et prévention de la pollution par les navires	55	■ Jeunesse	
METIS - Projet Euromed de navigation par satellite	56	Euromed Jeunesse III	69
■ PARTENARIAT DANS LE DOMAINE SOCIAL, CULTUREL ET HUMAIN	57	■ Société civile et autorités locales	
■ Audiovisuel & Médias		Forum civil Euromed	70
Audiovisuel – Coopération audiovisuelle dans la région euro-méditerranéenne	60	Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux	71
Information et communication	61	TRESMED – Dialogue avec la société civile	72
■ Culture		MED-PACT – Autorités locales	73
Euromed Heritage II-III	62	Instruments de coopération interrégionale	75
Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures	63	Liste des programmes régionaux financés	80



Programmes régionaux dans le sud de la région méditerranéenne

Historique des relations

Bien qu'ancienne la coopération entre l'UE et ses voisins méditerranéens qui compte déjà de longs antécédents, fait actuellement l'objet de débats animés. Nous sommes ravis de pouvoir partager avec vous une partie de notre expérience acquise dans le cadre des programmes régionaux que la Commission a lancés dans le bassin sud-méditerranéen.

Notre coopération a reçu une impulsion majeure en 1995 à Barcelone. Cette année, sous la présidence espagnole, l'UE et ses partenaires méditerranéens ont explicitement convenu d'entamer un dialogue structuré et une coopération plus étroite dans trois domaines principaux:

- dialogue politique et dialogue en matière de sécurité;
- partenariat économique et financier;
- partenariat social, culturel et humain.

Une fois les engagements politiques pris, des fonds ont été prévus et des programmes conçus pour les mettre en œuvre dans les pays. Des appels d'offres ont permis de sélectionner les projets, qui ont alors démarré leurs activités sur le terrain. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur les actions visant à évaluer la situation existante, les besoins et les priorités. Des sujets d'intérêt mutuel ont été identifiés ; les acteurs concernés ont appris à se connaître et commencé à échanger leurs connaissances et expériences tout en se concentrant sur leurs objectifs communs. La plupart des programmes ont débouché sur des projets de suivi qui, en s'appuyant sur l'expérience acquise, ont permis d'approfondir la coopération.

Un regard sur ces 13 années de coopération permet de constater l'ampleur des progrès accomplis.

Malheureusement, le Moyen-Orient est encore loin de connaître la paix. Il faut cependant savoir que, dans plusieurs cas, un travail en commun s'est développé, des stratégies communes ont été élaborées, des projets concrets ont été mis en place. En plus des réunions politiques à haut niveau qui se tiennent régulièrement, des milliers de professionnels, d'étudiants, d'artistes, d'organisations civiles, d'entreprises ainsi que des gouvernements locaux ou régionaux ont travaillé ensemble – et continuent à le faire – pour traduire ces engagements politiques en actions sur le terrain.

L'importance de la coopération régionale

La coopération régionale a un impact stratégique car elle porte sur des questions majeures auxquelles sont confrontés tous les différents partenaires méditerranéens. Travailler ensemble sur ces questions renforce l'intégration Sud-Sud. Aspect plus important encore, les programmes régionaux fonctionnent comme un forum de dialogue. Ils réunissent autour d'une même table des personnes issues des pays partenaires, en dépit de leurs différences parfois évidentes, et les aident à interagir, à échanger leurs vues et expériences. Au fur et à mesure du déroulement de nos programmes, nous avons assisté à la naissance d'un grand nombre de réseaux formels et informels qui sont peu visibles dans les statistiques mais impriment, à côté du dialogue politique, un dynamisme constant, à l'origine des nombreuses initiatives menées aujourd'hui.

L'impact de l'intégration sur le terrain

L'approche régionale contribue à définir – et à

mettre en œuvre – des politiques dans des domaines aussi diversifiés que l'énergie, l'environnement, les transports, l'appui aux activités du secteur privé, la dimension de genre, la jeunesse, l'éducation ou la culture.

À titre d'exemple, l'égalité entre les hommes et les femmes est ainsi devenue un objectif dans la plupart des pays méditerranéens voisins de l'UE, cela à la suite d'engagements politiques formalisés à l'occasion d'une réunion ministérielle tenue à Istanbul en 2006. Ces pays se sont mis d'accord sur un mécanisme de suivi et se sont engagés à améliorer l'égalité dans la législation et en pratique. De plus, un programme régional appelé «Rôle des femmes dans la vie économique» a été lancé avec succès dans le but de mieux exploiter le potentiel économique des femmes. Dans le cadre de ce projet, une trentaine d'organisations partenaires ont aidé des femmes à accéder aux instruments de crédit, à créer des micro-entreprises ou petites entreprises, à renforcer leurs capacités professionnelles, à promouvoir leur participation aux débats politiques et à mettre sur pied des réseaux spécifiquement féminins.

Aujourd'hui, l'un des objectifs des politiques communautaires est le renforcement des marchés régionaux. L'UE a traversé plus de cinquante ans d'histoire pour pouvoir bénéficier à présent du bon fonctionnement de son marché intérieur pour la circulation des biens, des services, des travailleurs et du capital. Même si l'UE est parfois critiquée de l'intérieur, nul ne peut remettre en question l'énorme gain en termes de prospérité et sécurité que les politiques communautaires ont offert aux citoyens de l'Union.

A travers nos programmes, nous partageons notre expérience. Dans de nombreux domaines,

les pays voisins travaillent entre eux à la mise en place de structures régionales de marché ou d'une coopération plus étroite avec l'UE. Par exemple, le «Groupe d'Agadir», qui comprend le Maroc, l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie, cherche à établir un accord de libre-échange entre ses membres et avec l'UE. Ces pays devront ainsi assurer la conformité de leurs exigences de production et de leurs pratiques économiques avec les normes et réglementations de l'UE. Ils reçoivent une aide technique et financière substantielle pour progresser dans cette direction. Un autre exemple de projet visant l'intégration régionale est celui qui réunit les pays du Machrek (Égypte, Jordanie, Liban et Syrie). Les partenaires de ce projet œuvrent à la création d'un marché régional du gaz, considéré comme la première étape de l'intégration de leur marché gazier avec celui de l'UE.

Un donateur majeur

Pour la région méditerranéenne, l'UE est le principal donateur, la Commission européenne se taillant la part du lion par l'intermédiaire de son Office de coopération EuropeAid. Depuis 2007, le partenariat euro-méditerranéen est financé au travers d'un nouvel instrument, l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Un montant total de 12 milliards d'euros est prévu pour financer cet instrument, dont environ 10 % seront alloués aux projets régionaux.

L'IEVP permet à chaque pays partenaire de formuler ses propres ambitions dans le cadre d'un dialogue avec l'UE. Certains veulent travailler à l'établissement d'un système de libre-échange. D'autres nourrissent des ambitions différentes, par exemple travailler en-

semble sur les questions relatives aux infrastructures, à l'environnement ou à l'énergie, créer des relations culturelles plus étroites ou encourager les échanges d'étudiants, de journalistes ou d'autres professionnels.

La Commission européenne s'est engagée à faire progresser cette coopération au travers de ses programmes régionaux et par la mise en place d'une plate-forme de dialogue permanent.

Réunions ministérielles

Les priorités de la coopération sont décidées en commun par les ministres des États membres de l'UE et les ministres des pays sud-méditerranéens. Hormis les réunions des ministres des affaires étrangères, des conférences ministérielles consacrées aux questions économiques, au commerce, aux femmes, à l'environnement, à la société de l'information, à l'énergie et à l'agriculture ont été tenues pour décider de stratégies thématiques.

De plus amples informations sur ces réunions sont disponibles sur le site web «Relations extérieures» de la Commission:

http://ec.europa.eu/external_relations/euromed/conf/index.htm

Ces décisions et orientations ministérielles servent de base à l'Office EuropeAid pour définir les projets et programmes à financer.

Réunions ministérielles en 2008

- Réunion ministérielle Euromed sur le tourisme (avril, Maroc)
- Réunion ministérielle Euromed sur la culture et le dialogue culturel (mai, Grèce)
- Summit "Union for the Mediterranean" (juillet, France)
- Conférence ministérielle Euromed sur le commerce (juillet, France)
- Réunion ministérielle Euromed du Conseil ECOFIN et de la FEMIP (octobre, Luxembourg)
- Réunion ministérielle Euromed sur l'industrie (novembre, France)
- Réunion ministérielle Euromed sur l'emploi (novembre, Maroc)
- Réunion ministérielle Euromed sur la santé (décembre, Égypte)
- Réunion ministérielle Euromed sur l'eau (décembre, Jordanie)

Commission européenne
Office de coopération EuropeAid

B - 1049 Brussels, Belgium

http://ec.europa.eu/europeaid/index_en.htm

http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/regional-cooperation/enpi-south/index_en.htm



Migrations

Dialogue politique

Dialogue politique et en matière de sécurité

Justice, liberté et sécurité



INTRODUCTION

Dialogue politique et en matière de sécurité

Au travers des projets qu'il finance, le programme régional facilite, entre les pays du partenariat euro-méditerranéen, le dialogue sur certaines questions sensibles relatives à la politique et à la sécurité. Ce dialogue a pour objectif de progresser vers une vision partagée et de créer un espace de coopération commun.

Six projets sont financés au titre du pilier «Dialogue politique et dialogue en matière de sécurité» du processus de Barcelone. Le but poursuivi consiste à créer un espace de paix et de stabilité, fondé sur des droits et principes fondamentaux. Ces projets cherchent à induire un

changement non seulement par ce dialogue mais également par le renforcement des institutions locales.

Les projets sont regroupés sous les catégories «Justice, liberté et sécurité», «Migration» et «Formation destinée aux diplomates». Leurs domaines d'action sont par exemple la réforme judiciaire, les questions de sécurité liées aux contrôles frontaliers, la lutte contre le terrorisme et la criminalité mais aussi l'étude et le suivi des tendances migratoires, la lutte contre la migration illégale, la sensibilisation au Partenariat et l'appui au processus de paix au Proche-Orient.

Les projets financés sont les suivants :

Euromed Justice I et II: soutient la mise en place d'un système judiciaire ouvert et moderne en renforçant les capacités institutionnelles et administratives des pays méditerranéens partenaires et en constituant une communauté interprofessionnelle.

Euromed Police II: renforce la coopération entre les forces de police de l'UE et des pays méditerranéens partenaires dans la lutte contre la criminalité organisée.

EuroMeSCo: ce réseau d'instituts de politique étrangère mène des études et vise à créer des relations entre ses membres et élargir leurs débats, en particulier concernant le partenariat Euromed et les questions relatives à la PEV.

Processus de paix au Proche-Orient: soutient les efforts de promotion de la paix et la coopération entre Israéliens et Arabes, surtout au moyen d'initiatives ayant des effets sur la vie quotidienne des habitants.

Euromed Migration I et II: ce projet réalise des analyses et assure la coopération dans le domaine de la migration.

Séminaires de Malte: des formations dispensées aux diplomates de l'UE et des pays méditerranéens concernant les aspects clés du partenariat Euromed et les institutions européennes.

De plus amples informations sur chacun de ces projets sont disponibles sur les pages suivantes

EuroMed Justice I

Ce projet a soutenu la mise en place d'un système judiciaire ouvert et moderne en renforçant les capacités institutionnelles et administratives des pays méditerranéens partenaires et en constituant une communauté interprofessionnelle

Budget 2 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2007

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce projet avait pour but, d'une part, de soutenir le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et administratives des administrations publiques des pays méditerranéens actives dans le domaine de la justice et, d'autre part, de promouvoir la bonne gouvernance.

Il avait aussi pour ambition de constituer une communauté interprofessionnelle de juges, de magistrats, de procureurs, d'avocats et de greffiers au service d'une justice ouverte et moderne, renforçant ainsi

l'État de droit et la mise en œuvre des droits de l'homme.

Concrètement?

L'accent a été placé sur des séminaires de formation, grâce auxquels les participants ont pu travailler en réseau et échanger leurs idées et bonnes pratiques. Les cinq thèmes choisis ont donné lieu à quatre séminaires chacun. Ces thèmes étaient: coopération et assistance judiciaire internationale mutuelle en matière pénale; terrorisme et interconnexion des réseaux criminels; dimension internationale des procédures finan-

cières; criminalité financière et économique, en particulier blanchiment d'argent; coopération et assistance judiciaire internationale mutuelle en matière civile, et gestion et administration de la justice: gestion des procédures; informatisation. Deux professionnels de la justice, en général des magistrats et/ou des procureurs, de chaque partenaire méditerranéen ont participé aux séminaires.

Pour soutenir la mise en place d'un réseau, le réseau Euromed de formation judiciaire a été créé ainsi qu'une page internet.

Site internet: www.eipa.eu/en/topics/show/&tid=159

Actions en bref

- Création du réseau de formation judiciaire Euromed.
- Formation de professionnels dans le domaine judiciaire et administratif.
- Organisation de 23 séminaires régionaux consacrés à cinq thèmes du programme; environ 550 participants des pays méditerranéens partenaires y ont participé.
- Organisation de quatre conférences régionales.

EuroMed Justice II

Contribue au développement d'un espace euro-méditerranéen de coopération judiciaire

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2008-2011

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie.

Objectifs

Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants : (1) soutenir le développement des capacités institutionnelles et administratives des partenaires méditerranéens ainsi que la bonne gouvernance dans le domaine de la justice ; (2) encourager la modernisation des systèmes judiciaires, la simplification ou l'accélération des procédures judiciaires et l'amélioration de l'accès à la justice ; (3) développer la coopération judiciaire en matière civile, en particulier dans le domaine du droit de la famille et avec un accent sur les conflits familiaux transfrontaliers ; (4) renforcer la coopération judiciaire en matière pénale et soutenir les initiatives visant à réformer le droit pénal et pénitentiaire dans les pays méditerranéens partenaires, en vue de faciliter la transposition des conventions internationales

concernées dans le droit national des pays bénéficiaires ainsi que leur mise en œuvre ; (5) créer une communauté interprofessionnelle composée de magistrats et de professionnels du droit qui contribuera à la mise en place d'un système judiciaire ouvert et moderne au service de l'État de droit et à la mise en œuvre effective des droits de l'homme.

Pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, le projet comporte trois composantes : (1) réforme législative dans le domaine de l'accès à la justice, (2) règlement des conflits familiaux transfrontaliers et (3) adaptation de la législation aux conventions internationales en matière de droit pénal et pénitentiaire.

Concrètement?

Ce projet mettra sur pied des mécanismes de coopération

tels que des groupes de travail, des sessions de formation et des visites d'étude sur le terrain, qui favoriseront les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres de l'UE et leurs partenaires méditerranéens. Ce travail en commun permettra de consolider la dynamique de coopération judiciaire au niveau régional et sous-régional et, d'améliorer l'administration de la justice. Les thèmes qui seront traités sont les suivants: réforme législative dans le domaine de l'accès à la justice ; conflits familiaux transfrontaliers dans le domaine du droit de la famille ; ratification et application des conventions internationales relatives au droit civil, pénal et pénitentiaire dans les pays méditerranéens.

Site internet: www.euromed-justice.eu

Actions en bref

- Constitution de trois groupes de travail composés de magistrats, de professionnels du droit et de hauts fonctionnaires dans le but de préparer et de formuler des propositions concrètes dans les trois domaines suivants : 1) réforme législative en matière d'accès à la justice ; 2) droits de garde et de visite dans le cadre des conflits familiaux transfrontaliers ; 3) réforme du droit pénal et pénitentiaire.
- Organisation de 36 sessions de formation pour les magistrats, procureurs avocats, personnel des services judiciaires et autres professionnels et fonctionnaires judiciaires en lien avec les principaux thèmes du projet.
- Organisation de 10 visites d'étude «sur le lieu de travail» dans l'UE, pour des magistrats et d'autres membres ou fonctionnaires du système judiciaire.
- Création, dans la région euro-méditerranéenne, d'une communauté interprofessionnelle composée de juges, d'avocats et d'autres experts.
- Création d'un réseau euro-méditerranéen d'écoles d'études judiciaires.
- Création du site internet du projet, qui constituera une expression tangible du réseau judiciaire Euromed

EuroMed Police II

Renforce la coopération entre les forces de police de l'UE et des pays méditerranéens partenaires dans la lutte contre la criminalité organisée

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007-2010

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie

Objectifs

Ce projet a pour but de renforcer la coopération policière entre l'UE et les pays méditerranéens partenaires dans la lutte contre toutes les formes majeures de criminalité organisée telles que le terrorisme, le trafic de drogues, le trafic d'êtres humains, d'armes, de substances nucléaires, bactériologiques et chimiques, la criminalité financière, la cybercriminalité, etc.

Ce projet prolonge le projet Euromed Police I, lequel a mis

sur pied un réseau d'officiers de police et de formateurs spécialisés afin de promouvoir l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

Concrètement ?

Ce projet organise des sessions d'informations spécialisées consacrées aux aspects pratiques de la coopération policière, dispense des formations en coopération policière aux officiers supérieurs des services spécialisés dans les pays partenaires et

mène des visites d'étude d'une semaine. Il est également occupé à créer un site intranet actualisé et sécurisé à l'intention des officiers supérieurs des services de police des pays méditerranéens partenaires afin de faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre eux et leurs homologues des États membres de l'UE. Y participent les officiers supérieurs des services de police, de douane et de sécurité, des services spécialisés et des unités spéciales d'intervention.

Site internet: <http://www.cepol.europa.eu/index.php?id=97>

Actions en bref

- Renforcement de la coopération policière internationale.
- Organisation de dix visites d'étude dans les services de police spécialisés des États membres de l'UE avec, pour chacune de ces visites, la participation de 15 officiers de police des pays partenaires.
- Tenue de 18 sessions de formation à l'intention des officiers supérieurs des services de police des pays MEDA.
- Organisation de trois sessions de formation destinées aux chefs des unités spéciales d'intervention.
- Conduite de quatre sessions d'information pour les directeurs généraux des services de police, de douane et de sécurité.
- Création d'un site intranet à l'intention des officiers supérieurs des services de police dans le but de faciliter l'échange d'informations.

Euro-Med Migration I

Ce projet a favorisé la coopération sur les questions de migration, de circulation des personnes et d'intégration sociale des immigrants.

Budget 2 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2007

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce projet était axé sur le suivi, l'analyse et la prévision des mouvements migratoires, de leurs causes et de leur impact en Europe et dans les pays méditerranéens partenaires. Pour ce faire, le programme a suivi une approche globale couvrant tous les aspects – démographiques, économiques, juridiques, sociaux et politiques – des migrations.

Concrètement?

Les activités du projet ont couvert trois domaines distincts: (1) compilation de statistiques fiables sur les flux migratoires dans la région, et publication de ces données sur un site internet;

(2) production et publication d'études thématiques (juridique, économique et social) liés aux migrations ; et (3) formation sur des questions relatives aux migrations, telles que les perspectives de migration à moyen terme, les politiques d'intégration ou l'impact politique et économique des flux financiers migratoires. Ces formations ont été dispensées sous la forme de sessions de «formation des formateurs». Le projet s'est intéressé à l'ensemble du processus de migration, dans les pays d'origine et de destination, et a travaillé à partir de catégories homogènes de manière à assurer la comparabilité des données.

Le projet a aussi réalisé quatre programmes de recherche sur

les thématiques suivantes migrations, transferts et développement ; migrations de transit ; gestion frontalière ; diaspora et pays d'origine.

Il a opéré au travers d'une unité de coordination et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les pays méditerranéens partenaires, tout en bénéficiant des apports d'experts extérieurs. Le projet a élaboré des rapports de recherche et des notes d'analyse. Sa base de données a été régulièrement mise à jour grâce aux informations fournies par des sources statistiques de la région méditerranéenne, ce qui en a fait un efficace outil d'information et de communication.

Site internet: www.carim.org/

Actions en bref

- Assistance à la politique migratoire fournie aux gouvernements et à d'autres organismes dans les pays partenaires.
- Suivi, analyse et prévision des mouvements migratoires au travers de quatre programmes de recherche.
- Gestion et actualisation d'une base de données consacrée aux flux migratoires dans la région méditerranéenne.
- Publication d'études thématiques (juridique, économique et social), notamment le Rapport annuel sur les migrations méditerranéennes, de 16 rapports de recherche ainsi que 37 notes d'analyse et de synthèse.

Euro-Med Migration II

Contribue au développement d'un espace euro-méditerranéen de coopération en matière de migrations.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2008-2011

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie.

Objectifs

Ce projet a pour but de renforcer la coopération en matière de gestion des migrations, afin de permettre aux partenaires Meda de trouver des solutions plus efficaces et ciblées répondant aux diverses formes de migrations. Il ambitionne notamment d'établir des mécanismes destinés à promouvoir les possibilités de migration légale, à faire le lien entre les questions de migrations et de développement, et à intensifier les activités visant à enrayer le trafic de d'êtres humains et l'immigration illégale et enfin à gérer les flux mixtes.

Concrètement?

Le projet mettra en place diffé-

rents mécanismes de coopération tels que des groupes de travail, des sessions de formation et des «visites d'étude sur le lieu de travail». Il comporte quatre objectifs principaux : (1) combattre efficacement les migrations illégales dans la région euro-méditerranéenne, en conformité avec les droits fondamentaux reconnus par les conventions internationales ; (2) faire de la migration légale un instrument de développement économique, social et culturel dans les États membres de l'UE et les pays Meda, par exemple en encourageant l'utilisation de mécanismes efficaces pour les transferts de fonds des migrants entre ces divers pays ; (3) renforcer la collaboration

avec les pays Meda concernant la migration économique légale ; et (4) améliorer les informations offertes aux travailleurs migrants ainsi que leurs conditions d'existence et leurs perspectives d'avenir.

Afin d'assurer la réalisation optimale de ces objectifs, le projet a été subdivisé en quatre composantes: (1) convergence législative du droit de la migration, (2) migration économique, (3) lutte contre l'immigration illégale, et (4) relations entre migration et développement.

Site internet: www.euomed-migration.eu

Actions en bref

- Constitution de quatre groupes de travail composés de hauts fonctionnaires des autorités ministérielles concernées par la gestion des migrations et d'autres décideurs dans le but de préparer et d'émettre des propositions concrètes concernant les quatre thèmes principaux du projet.
- Organisation d'une quarantaine de sessions de formation conçues pour les fonctionnaires des administrations concernées et traitant des thèmes suivants: convergence législative et réformes institutionnelles; modes de gestion de la migration légale: renforcement des contrôles frontaliers et réduction de l'immigration et de la migration illégales; développement.
- Organisation de dix visites d'étude «sur le lieu de travail» dans l'UE à l'intention des fonctionnaires des administrations concernées.
- Réalisation d'une étude sur les femmes et la migration dans la région MEDA.
- Création du site internet du projet.

EuroMeSCo – Instituts de politique étrangère

Un réseau d'instituts de politique étrangère qui réalise des études communes et forme une plate-forme de discussion.

EuropeAid

Budget 4,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le réseau Études et Dialogue euro-méditerranéen en matière de Coopération politique et de Sécurité (EuroMeSCo) vise à offrir une plate-forme pour les instituts de politique étrangère en vue d'étudier et de débattre des questions de politique et de sécurité dans la région et agit en tant que source d'expertise analytique en matière de politique et de sécurité.

Il a été établi dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen en tant que mesure officielle de renforcement de la confiance mutuelle.

Concrètement?

Le projet facilite la discussion

entre l'UE et les instituts méditerranéens de politique étrangère sur des thèmes de préoccupation commune par le biais d'ateliers, de séminaires, de conférences, d'un bulletin d'information et d'un site Internet. Il cherche à élargir la discussion sur des sujets tels que le partenariat euro-méditerranéen et la politique européenne de voisinage (PEV) et offre une plate-forme de discussion sur des questions sensibles, contribuant au processus de coopération politique et de sécurité. Le réseau mène et promeut des études et soumet ses résultats aux organismes privés et publics, nationaux et multilatéraux. Il propose également un mécanisme au travers du-

quel l'opinion de la société civile peut être présentée aux preneurs de décision.

Le réseau tient des réunions régulières auxquelles participent des hauts fonctionnaires du partenariat euro-méditerranéen afin de discuter des aspects de politique et de sécurité, tout en maintenant un contact étroit avec la Commission et le Conseil. Il entretient des relations étroites avec d'autres instituts intéressés par les questions méditerranéennes. Ses activités sont contrôlées par un comité de coordination, élu tous les deux ans par l'Assemblée générale annuelle.

Site internet: www.euromesco.net

Actions en bref

- Gestion d'un réseau de 48 instituts de politique étrangère et 24 instituts observateurs.
- Expertise analytique en matière de politique et de sécurité.
- Production de publications, d'articles, de rapports, de dépêches et d'un bulletin d'information régulier en ligne.
- Organisation de 2 conférences annuelles et de 8 ateliers sur des thèmes comme les droits de l'homme, la démocratie et la sécurité en Méditerranée.
- Organisation de 3 séminaires de gestion de crise.
- Gestion du site Internet.

Processus de paix au Proche-Orient

Soutient le Processus de paix au Proche-Orient et la coopération entre Israël et les Arabes.

Budget 10 millions d'euros (MEDA) pour la période 2005-2007 et 10 millions d'euros pour la période 2007-2010

Durée: en cours

Pays participants: Israël, Jordanie, Territoire palestinien occupé

Objectifs

Le programme vise à soutenir les actions de la société civile dans le domaine de la construction de la paix et de la transformation du conflit en vue d'élargir le soutien au Processus de paix au Proche-Orient. Des initiatives peuvent être entreprises par chacun des pays concernés (Israël et les Territoire palestinien occupé) ou conjointement au sein des pays partenaires méditerranéens et des États membres de l'UE et entre ceux-ci.

Il cherche à établir la confiance entre Israéliens et Arabes, à consolider la capacité de résistance au conflit et à renforcer le rôle des parties les plus marginalisées ainsi qu'à accroître la coopération dans des domaines tels

que les questions transfrontalières (environnement, questions municipales, développement communautaire, litiges techniques et autres), l'éducation, les questions juridiques, les médias et la communication.

Concrètement ?

Le programme finance des initiatives dans les secteurs susceptibles d'engendrer un impact direct sur le quotidien et le bien-être des personnes, y compris des activités visant à promouvoir la communication et la compréhension mutuelle. Les projets incluent la définition et la mise en œuvre de mécanismes de gestion des conflits et la formation des communautés aux techniques de résolution des conflits et à la promotion de la

paix. Il encourage également la discussion politique entre les parties et clarifie les questions qui devront être traitées dans les négociations sur le statut permanent.

La principale activité est le programme «partenariat de l'UE pour la paix», destiné à renforcer et à consolider les relations et la coopération directes avec la société civile, et fondé sur l'égalité et la réciprocité entre Israël, les Palestiniens et les autres Arabes.

Entre 1998 et 2007, 138 projets ont été financés pour un budget total de 60 millions d'euros.

Et ensuite?

Un nouvel appel à propositions sera lancé à la fin 2008.

Site internet: www.delwbg.ec.europa.eu/

Actions en bref

- Mise en œuvre du programme «partenariat de l'UE pour la paix» en vue de renforcer les organisations de la société civile engagées dans la promotion de la paix et la transformation du conflit.
- Soutien à l'adhésion au Processus de paix au Proche-Orient.
- Financement d'initiatives régionales visant à renforcer la coopération entre Israël et les Arabes en accordant une attention particulière aux questions transfrontalières, à l'éducation, aux questions juridiques et aux médias.
- Financement d'actions au niveau national destinées à renforcer la confiance et la compréhension de l'autre.

Exemples de coopération transfrontalière:

- Coopération israélo-palestinienne dans le domaine de l'éducation scientifique (éducation)
- Good Water Neighbours (relations de bon voisinage dans le domaine de l'eau) (environnement)
- Palestine-Israel Journal (Journal israélo-palestinien) (média)
- «Words Can Kill» - action conjointe israélo-palestinienne pour un discours public et médiatique alternatif (média)
- Building Trust and Hope (construire la confiance et l'espoir) (construction de la paix)
- Le forum des ONG israéliennes et palestiniennes de promotion de la paix (défense)
- All for Peace Radio (ensemble pour une Radio de la Paix) (média)
- Promotion du dialogue et de la compréhension mutuelle du patrimoine commun (culture)
- Learning each other's Historical Narrative: A Bi-national history Textbook for Use in Israeli and Palestinian Schools (Apprendre de l'histoire de l'autre: un manuel binational pour l'enseignement de l'histoire dans les écoles israéliennes et palestiniennes) (éducation)

Séminaires de Malte pour les diplomates

Organise des formations à l'attention des diplomates européens et méditerranéens sur les aspects clés du partenariat euro-méditerranéen et sur les institutions européennes.

EuropeAid

Budget 0,94 million d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Il vise à fournir aux diplomates méditerranéens des informations régulières et actualisées relatives aux institutions européennes et aux aspects clés du partenariat euro-méditerranéen. Les séminaires euro-méditerranéens d'information et de formation à l'attention des diplomates contribuent à l'amélioration des flux d'informations, permettent les échanges d'idées et promeuvent le dialogue. Le projet joue également un rôle précieux de mise en réseau.

Concrètement?

Des ateliers, des groupes de travail et des séminaires sont organisés afin de permettre aux diplomates originaires de l'UE et des pays partenaires méditerranéens de travailler de concert et de discuter du processus euro-méditerranéen. Ils offrent un forum d'information et de discussion sur les questions clés en matière de coopération politique, économique et sociale, sur les institutions de l'UE, sur la manière d'aborder l'UE en pratique et sur les aspects clés du processus de Barcelone et de

sa mise en œuvre.

Les participants analysent l'état des relations, tandis que des évaluations en profondeur sont réalisées par des experts originaires de l'Europe et du sud de la Méditerranée. Les séminaires ont lieu deux fois par an, à Malte, d'où le nom.

Site internet: www.euromed-seminars.org.mt

Actions en bref

- Tenue de séminaires (24) à l'attention des diplomates originaires de l'UE et des pays méditerranéens.
- Promotion du dialogue informel entre les représentants des gouvernements.
- Présentation d'une analyse actualisée du partenariat euro-méditerranéen.
- Création d'un réseau d'étudiants – depuis 1997.
- Gestion d'un site Internet, avec documentation.

Économie

Environnement

Partenariat économique et financier

Transport

Énergie

Société de l'information



INTRODUCTION

Partenariat économique et financier

L'un des principaux objectifs du partenariat euro-méditerranéen est d'établir une zone de libre échange d'ici 2010. Afin de soutenir cet effort, le Programme régional finance de nombreux projets au titre du partenariat économique et financier, le pilier comportant le plus grand nombre d'initiatives. Ces différents projets couvrent aussi bien l'analyse des politiques, le soutien aux accords de libre échange entre les pays partenaires méditerranéens,

la coopération interrégionale concernant les réseaux d'infrastructure, l'harmonisation des réglementations et la convergence avec les normes européennes ainsi que la promotion d'un environnement durable.

Les projets de ce pilier sont regroupés dans les catégories Économie, Énergie, Environnement, Société de l'information et Transport.

Les projets financés sont les suivants:

Accord d'Agadir – Projet d'appui communautaire pour soutenir les efforts de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie, États membres de l'Accord d'Agadir. Le projet vise à renforcer la coopération sud-sud en vue de l'élaboration d'une zone de libre échange.

ANIMA – Réseau d'agences de promotion des investissements. Il renforce la capacité et la coopération et encourage les investissements dans la région méditerranéenne.

INVEST in MED (Investir dans la région méditerranéenne) - Réseau euro-méditerranéen d'organisations qui se consacrent à la promotion des investissements et à la facilitation des échanges commerciaux et qui renforcent la collaboration entre les PME.

Euromed Qualité - Soutient les efforts des pays partenaires méditerranéens pour le développement et la commercialisation de produits de qualité.

Euromed Marché - Encourage une meilleure compréhension du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre des accords d'association et au renforcement de la coopération économique.

FEMISE – Favorise le dialogue et la recherche sur les questions socioéconomiques par le biais du financement de son réseau d'instituts de recherche et donne des avis aux pays partenaires méditerranéens concernant la réforme.

FEMIP – Soutient les efforts pour faciliter la croissance économique durable dans les pays partenaires méditerranéens par le biais d'investissements dans les infrastructures et du développement du secteur privé.

MED-ADR – Renforce les méthodes de résolution des litiges commerciaux afin de faciliter le commerce international et les investissements étrangers dans les pays partenaires méditerranéens.

Medibtikar – Offre aux pays partenaires méditerranéens de nouveaux instruments, pour stimuler l'innovation dans les entreprises publiques et privées et pour encourager la création de réseaux.

MEDSTAT II - Renforce la capacité des autorités compétentes des pays partenaires méditerranéens de collecter des statistiques actualisées, opportunes et pertinentes en garantissant la fiabilité et la cohérence.

EAMGM – Soutient le développement d'un marché intégré du gaz entre l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie afin de créer un marché gazier régional en vue de l'intégration avec le marché gazier de l'UE.

Développement d'un marché intégré de l'électricité - Soutient le développement d'un marché intégré de l'électricité entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et entre ces pays et l'Union européenne.

MED-ENEC – Encourage l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur de la construction des pays méditerranéens partenaires.

MED-EMIP – Plate-forme de dialogue et d'échange sur les politiques énergétiques visant à favoriser l'intégration des marchés de l'énergie, la sécurité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

MED-REG – Soutient le développement d'un cadre réglementaire moderne et efficace en matière d'énergie dans les pays partenaires méditerranéens et renforce leur coopération avec les autorités de régulation de l'énergie de l'Union européenne.

Préparation à la grippe aviaire et aux pandémies mondiales de grippe – Vise à réduire à un minimum l'incidence socioéconomique de la crise de la grippe aviaire dans les pays partenaires méditerranéens.

Protection civile - Gestion des catastrophes – Soutient le développement d'un système euro-méditerranéen visant à atténuer, prévenir et gérer les catastrophes, naturelles ou d'origine humaine.

SEMIDE - Outil pour l'échange d'informations et l'établissement de programmes de coopération dans le secteur de l'eau au sein des pays partenaires euro-méditerranéens et entre eux.

Economic and financial partnership

Programme MEDA Eau (gestion des ressources) – Renforce la coopération régionale et élabore des propositions dans le domaine de la gestion de l'eau.

SMAP III – Encourage le développement durable et soutient les activités environnementales prioritaires.

EUMEDIS – Favorise le développement de la société de l'information dans les pays partenaires méditerranéens par la promotion des technologies de l'information et de la communication.

NATP II – Aide les autorités de réglementation des pays partenaires méditerranéens dans leurs efforts pour libéraliser leurs marchés des télécommunications.

Programme Euromed Transport – Améliore les interconnexions dans le domaine du transport, favorisant ainsi le développement économique et social et la sécurité des transports.

Projet Euromed Aviation – Encourage la mise en place d'une zone d'aviation euro-méditerranéenne commune et soutient un marché de l'aviation ouvert et sûr dans les pays partenaires méditerranéens.

Autoroutes de la mer (Connexion des transports) – Encourage le concept d'autoroutes de la mer et la création de meilleures connexions pour les transports en région méditerranéenne.

SAFEMED – Développe la coopération avec les pays partenaires méditerranéens dans les domaines de la sûreté et de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin.

Projet Euromed de navigation par satellite (GNSS) – Définit une politique commune pour la mise en œuvre des services GNSS (système global de navigation par satellite) dans les pays partenaires méditerranéens.

Énergie

Environnement

Société de l'information

Économie

Transport

Partenariat économique et financier

Économie

Pour parvenir à l'objectif d'établir une zone de libre échange entre l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens ainsi qu'entre les partenaires méditerranéens eux-mêmes, des différents projets sont mis en place. Ils visent à faciliter la libéralisation des échanges commerciaux, l'intégration commerciale régionale et la transition et les réformes économiques. Concrètement, il s'agit tout autant de créer et de promouvoir des opportunités d'investissements que de définir des priorités et de maintenir de bonnes statistiques. Le Programme régional finance une dizaine projets dans la catégorie « Économie » : Soutien à l'Accord d'Agadir, ANIMA (promotion des investissements), INVEST IN MED (Investir dans la région méditerranéenne), Euromed Qualité, Euromed Marché, FEMISE (recherche socio-économique), FEMIP (facilité d'investissement), MED-ADR (règlement des litiges commerciaux), Medibtikar (innovation et technologie) et MEDSTAT II (statistiques).



Accord d'Agadir – Projet de soutien de l'UE

Projet communautaire de soutien aux efforts de quatre pays partenaires méditerranéens participant à l'Accord d'Agadir, et ce afin de renforcer la coopération sud-sud et de travailler à l'élaboration d'une zone de libre échange.

Budget 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004 - 2008

Pays participants: Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie

Objectifs

Ce projet vise à offrir aux signataires de l'Accord d'Agadir (l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie) le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour sa mise en œuvre. La première phase, d'une valeur de 4 millions d'euros, a débuté en février 2004.

L'Accord d'Agadir cherche à promouvoir une intégration et une coopération économique plus rapide entre ces quatre pays, renforçant la coopération sud-sud. L'Accord d'Agadir contribue à la libéralisation économique en cours dans l'ensemble de la région méditerranéenne et il soutient l'objectif du partenariat euro-méditerranéen de créer une zone de libre échange au niveau régional.

Concrètement?

Le projet de l'Union européenne contribue au budget opérationnel de l'unité technique de l'Accord d'Agadir (ATU) basée en Jordanie, principalement pour favoriser sa création. Le projet finance également des études, en particulier sur la coordination des politiques des pays partenaires dans les principaux domaines, ainsi que des programmes de formation et des activités de sensibilisation du public. Un plan d'action a été développé sur la base des études pratiques. Pour la mise en œuvre du plan d'action, le secteur privé est informé des opportunités commerciales créées au travers de l'Accord, tandis que sont renforcés les contacts d'entreprise à l'entreprise dans la région.

L'Accord d'Agadir encourage la coordination des politiques gé-

nérales et sectorielles dans les pays participants, en particulier dans les domaines tels que la fiscalité, l'agriculture, l'industrie, les douanes, etc. Il favorise également la convergence des législations de ces pays afin de créer un climat favorable à l'intégration économique.

Et ensuite?

En 2009, 4 millions d'euros devraient être affectés à un projet de suivi, Agadir 2. Le projet sera l'opportunité de tirer parti des réalisations, de renforcer la coordination des politiques entre les pays participants et de mettre en œuvre des activités commerciales de promotion plus intenses entre les quatre pays partenaires et l'UE.

Site internet: <http://www.agadiragreement.org/pagedaccueil.html>

Actions en bref

- Établissement de l'Unité d'assistance technique de l'Accord d'Agadir.
- Réalisation de cinq études: Identification des secteurs possibles pour une plus grande intégration économique entre les pays partenaires, Barrières techniques au commerce, Coopération douanière, Opportunités relatives aux règles de cumul, Intégration commerciale dans les secteurs de l'automobile et du textile
- Formation des fonctionnaires entre autres sur les règles d'origine et les normes.
- Organisation d'actions de sensibilisation sur les opportunités créées pour les investisseurs et partenaires commerciaux des pays de l'Accord d'Agadir et de l'UE.

ANIMA – Promotion des investissements

Réseau euro-méditerranéen d'agences de promotion des investissements. Il renforce leurs capacités et la coopération entre elles et contribue à développer les investissements dans la région méditerranéenne.

Budget 3,95 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2007

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

ANIMA vise à augmenter les capacités et l'efficacité des agences méditerranéennes de promotion des investissements (IPA) et, par conséquent, permet l'accroissement des investissements étrangers dans les pays partenaires euro-méditerranéens. Cette plateforme multinationale a apporté son soutien au développement économique de la région méditerranéenne et elle renforce la coopération entre les agences européennes et méditerranéennes de promotion des investissements.

Concrètement?

Les activités de ce programme couvrent trois domaines : le soutien institutionnel, la création d'un réseau et la promotion de l'investissement régional. Quelque quarante agences gouvernementales et réseaux internationaux y ont participé. Pour la réalisation de ses objectifs, ce programme a travaillé sur l'image mondiale de la région méditerranéenne,

les conditions d'accueil des investisseurs dans les pays partenaires. Il a organisé des événements itinérants, des séminaires, formations et conférences puis ses tâches ont évolué vers des missions d'assistance technique.

En tant que projet régional financé par l'Union européenne, ANIMA a pris fin en 2007. Néanmoins, ses activités se poursuivent par le biais du réseau ANIMA de promotion des investissements, établi juridiquement à la fin de l'année 2006.

Site internet: www.animaweb.org

Actions en bref

- Soutien au réseau de quarante agences de promotion des investissements (IPA).
- Promotion des investissements à travers onze conférences internationales, un site Internet actif (un million de visiteurs par an), vingt-quatre études euro-méditerranéennes, des événements itinérants, des présentations.
- Formation de 1500 professionnels au cours de cinquante-cinq séminaires de renforcement des capacités.
- Centre d'information en matière d'intelligence économique dans la région – Détection de 2500 projets d'investissements directs étrangers depuis 2003.
- Encouragement des investissements par le biais d'initiatives entre autres pour le retour des entrepreneurs issus des diasporas (Home Sweet Home, Génération Méditerranée) et par la préparation d'une charte euro-méditerranéenne des investissements.
- Création de MedIntelligence, réseau euro-méditerranéen de scientifiques et de chercheurs.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

INVEST in MED

Réseau euro-méditerranéen d'organisations qui se consacrent à la promotion des investissements et à la facilitation des échanges commerciaux.

Budget 9 millions d'euros (IEPV en faveur de la région Sud)

Durée: 2008-2011

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie

Objectifs

Le réseau vise à accroître les investissements dans la région méditerranéenne. Dans cet objectif, le réseau va développer les investissements directs étrangers et des flux commerciaux vers la région méditerranéenne en faisant de celle-ci une destination attractive et sûre pour les entreprises. Il développera également les investissements conjoints et des partenariats entre les deux rives de la mer Méditerranée (entreprises euro-méditerranéennes travaillant dans une synergie sud-nord ou sud-sud), et ce en recherchant leur durabilité.

Le réseau cherche également à mettre en œuvre un nouveau modèle de travail et de réseaux de coopération sur le plan économique entre les organisations publiques ou privées de l'Union européenne et celles de

la région méditerranéenne et, de manière plus générale, entre tous les acteurs impliqués dans le développement des affaires.

Concrètement?

Le réseau organise des réunions B2B visant à développer des relations et des partenariats à long terme entre les petites et moyennes entreprises (PME) de part et d'autre de la Méditerranée. Il organise des ateliers pour les organisations représentatives des entreprises de l'UE et de la région méditerranéenne afin de créer ou consolider les liens institutionnels entre les réseaux de ces organisations d'entreprises et de renforcer les organisations méditerranéennes d'entreprises, qui devront devenir plus indépendantes, et ce pour garantir la durabilité à long terme de la coopération éco-

nomique entre l'Europe et la région méditerranéenne. Le programme encourage la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs principaux impliqués dans la promotion des investissements.

Le programme « Invest in Med » (Investir dans la région méditerranéenne), lancé en avril 2008, présentera une composante régionale (Euro-med) et une composante sous-régionale (Sud-Sud), et la plupart de ses activités seront organisées autour d'une approche sectorielle. Le programme bénéficiera du soutien de la Commission européenne pendant une durée de trois ans. Le programme est géré par le consortium MED-Alliance, constitué de Eurochambres, d'ASCAME, d'UMCE/Business MED, d'UNIDO et d'Euroméditerranée.

Site internet: www.invest-in-med.eu

Actions en bref

- Organisation de réunions B2B par secteur pour les PME.
- Facilitation des relations entre les organisations européennes et méditerranéennes de soutien aux entreprises.
- Ateliers (meilleures pratiques) et conférences thématiques par région et sous-région
- Missions d'assistance technique et formation pour les formateurs du Sud
- Promotion de la commercialisation, de l'information et de la diffusion des résultats.
- Élaboration de stratégies, d'études et de lignes directrices.

Euromed Qualité

Soutient les efforts des pays partenaires méditerranéens pour le développement et la commercialisation de produits de qualité.

EuropeAid

Budget 7,26 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie, Chypre et Malte.

Objectifs

Euromed Qualité vise à aider les pays partenaires méditerranéens à établir un environnement stable qui facilitera le développement et la commercialisation de produits de qualité, capables d'entrer en concurrence avec les marchandises importées et d'être compétitifs sur le marché de l'exportation. Euromed Qualité cherche à sensibiliser et à faciliter l'introduction d'un cadre réglementaire. Ces objectifs aideront à atteindre

celui d'établir une zone de libre échange euro-méditerranéenne d'ici 2010.

Concrètement?

Euromed Qualité est un programme de sensibilisation qui forme des experts aux différentes étapes du contrôle qualité, comme la standardisation, la métrologie, les contrôles, la certification, l'accréditation et la surveillance des marchés. Euromed Qualité organise des séminaires et des ateliers régionaux, des formations sur site –

à l'échelon national – concernant les systèmes de gestion qualité ISO 9000, des sessions de formation dans des laboratoires et dans des institutions de surveillance des marchés et réalise des comparaisons entre laboratoires en ce qui concerne les produits industriels et les denrées alimentaires. Euromed Qualité explore aussi la possibilité d'accroître la participation des pays partenaires méditerranéens dans les procédures européennes de standardisation et dans les étapes du contrôle qualité.

Site internet: http://www.euromedquality.org/francais/fr_index.htm

Actions en bref

- Facilitation de l'établissement d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange par le biais du renforcement de la qualité dans la zone méditerranéenne.
- Promotion du développement et de la commercialisation de produits de qualité capables de rivaliser avec leurs concurrents.
- Organisation de 62 activités régionales de formation pour les experts de la région méditerranéenne sur les différentes étapes du contrôle qualité.
- Organisation de 81 visites de formation d'une durée d'un mois dans des laboratoires, destinées à des experts techniques et 48 visites de formation
- Présentation des activités du Comité européen de normalisation (CEN) aux pays partenaires méditerranéens et d'environ 22 comparaisons entre laboratoires.
- Organisation de cinq conférences annuelles.

Euromed Marché

Favorise une meilleure compréhension du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre des accords d'association entre l'UE et les pays partenaires méditerranéens et renforce la coopération économique.

Budget 9,2 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Euromed Marché vise à soutenir le développement d'administrations efficaces dans les pays partenaires méditerranéens pour leur permettre de respecter facilement leurs obligations découlant des accords d'association. Euromed Marché encourage également un rapprochement des points de vue sur le cadre réglementaire et les mécanismes de contrôle à mettre en place dans huit domaines prioritaires. Il encourage enfin l'approfondissement de la coopération économique en

vue d'établir une zone euro-méditerranéenne de libre échange d'ici 2010.

Concrètement?

Euromed Marché comporte deux volets : le développement de l'information, d'une part, la formation et la mise en réseau, d'autre part, et ce par le biais de conférences, d'ateliers, de formations et de visites d'étude au niveau régional. Il encourage l'information et les échanges d'expériences de manière à promouvoir une action législative dans les pays partenaires ainsi qu'une interprétation com-

mune des règles en vigueur. Le projet offre des formations et une assistance technique, la mise en réseau et la coopération entre les experts des administrations publiques et du secteur privé.

Dans sa cinquième phase, la dernière, qui s'étend de janvier à décembre 2008, le projet se concentre sur l'évaluation des réalisations obtenues dans six des huit domaines prioritaires, à savoir : douanes, fiscalité et règles d'origine ; marchés publics ; services financiers ; droits de propriété intellectuelle ; audit et comptabilité ; règles de concurrence.

Site internet: www.euromedmarket.org

Actions en bref

- Facilitation de l'établissement d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange.
- Évaluation des réalisations dans les huit domaines prioritaires.
- Organisation de six conférences, de onze ateliers, de quarante-quatre séminaires et de cinquante-huit visites d'études au sein de l'Union européenne. Implication de quelque 2700 participants de pays méditerranéens.
- Formations et assistance technique ciblée au travers de soixante-quatre programmes de formation.
- Promotion de la mise en réseau et de la coopération parmi les administrations publiques.
- Production de publications, entre autres sur la propriété intellectuelle, les procédures administratives et judiciaires, les techniques de promotion du commerce, les marchés publics et la concurrence.

FEMISE – Recherche socio-économique

Encourage le dialogue et la recherche sur les questions socioéconomiques par le biais du financement d'un réseau d'instituts de recherche et donne des avis aux pays partenaires méditerranéens concernant leurs réformes.

Budget 4,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le projet vise à renforcer le dialogue ainsi que la recherche économique en finançant le réseau d'instituts de recherche en économie FEMISE, qui regroupe 70 membres. Le réseau peut ainsi mener des études et organiser des discussions et un dialogue sur les priorités fixées dans le chapitre économique et financier du partenariat euro-méditerranéen.

Concrètement?

Les études se concentrent sur la transition économique, les ré-

formes économiques, la libéralisation de l'agriculture, les services, le développement, la réduction de la pauvreté et sur la politique sociale, en particulier la santé publique et le travail, et ce en vue de conseiller les partenaires méditerranéens sur la manière de réformer leur économie, leurs structures sociales et administratives et sur la manière d'adopter des mesures communes pour encourager la création d'une zone de libre échange et pour intensifier les échanges. Le projet traite également de l'enseignement, de la formation, du rôle des

femmes dans les entreprises, de la coopération sud-sud, du rôle de l'État et de la réforme des institutions économiques.

Le projet examine l'impact de la politique européenne de voisinage sur la région méditerranéenne et fait des rapports à ce sujet.

Site internet: www.femise.org

Actions en bref

- Gestion d'un réseau de 70 instituts de recherche en économie.
- Conseils aux partenaires méditerranéens concernant la réforme de leurs structures économiques, sociales et administratives.
- Promotion d'un dialogue entre les instituts spécialisés par le biais de quatre conférences annuelles.
- Publication de recherches en économie, y compris 27 rapports généraux, des rapports annuels et des profils pays.
- Création d'un ensemble de données concernant les micros et petites entreprises pour des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Égypte, Liban, Maroc et Turquie).

EuropeAid

Partenariat économique et financier

FEMIP

Appuie les efforts de la FEMIP visant à promouvoir le développement économique durable dans les pays partenaires méditerranéens par le biais d'investissements dans les infrastructures, et notamment pour encourager le développement du secteur privé.

Budget 32 millions d'euros par an

Durée: 2007-2013

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie

Objectifs

Le Fonds de soutien de la FEMIP est une enveloppe de 32 millions d'euros par an provenant du budget communautaire, qui contribue à la FEMIP (Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat). La FEMIP a été fondée en 2002 par la Banque européenne d'investissement (BEI) et elle dispose de plusieurs sources de financement, comme les ressources propres de la BEI ainsi que le Fonds fiduciaire de la FEMIP, auquel la Commission européenne contribue. La FEMIP met surtout l'accent sur les actions permettant de développer l'activité du secteur privé dans la région et donc susceptibles de soutenir la croissance et de créer des emplois. L'appui fi-

nancier qu'elle apporte est par conséquent axé sur des projets du secteur privé, mais aussi sur des projets du secteur public qui contribuent à créer un climat propice à l'essor du secteur privé.

Concrètement?

Le Fonds de soutien de la FEMIP fournit du capital au secteur privé à des conditions que l'on ne trouve pas au niveau local. Ceci est réalisé à travers des financements sur capitaux à risques et une assistance technique. Les capitaux à risque sont investis directement ou indirectement pour soutenir le secteur privé ou pour renforcer le rôle du secteur financier local. Entre 2004 et 2007, plus de 60 contrats d'assistance technique ont été signés par la BEI par le

biais d'un budget de 105 millions d'euros, affecté à cet objectif.

Les opérations sur capitaux à risque sont financées depuis les années 1970. Grâce à MEDA II (2000-2006), la BEI a engagé un total de 182 millions d'euros pour des opérations sur capitaux à risque.

Et ensuite?

Un budget de 32 millions par an devrait être octroyé à la BEI pour la période 2007 à 2013. Une plus grande importance sera accordée au soutien au secteur privé, en particulier par la mise à disposition d'instruments financiers qui ne sont pas disponibles actuellement sur les marchés locaux.

Actions en bref

- Entre 2003 et 2006, 105 millions d'euros ont été alloués pour l'assistance technique.
- Entre 2000 et 2006, 212 millions d'euros ont été attribué pour les capitaux à risque.
- Focalisation sur le secteur privé afin de favoriser la croissance et de soutenir l'emploi ainsi que sur des projets publics favorisant le développement du secteur privé.

MED-ADR – Règlement alternatif des litiges commerciaux

Renforce les méthodes de résolution des litiges commerciaux afin de faciliter le commerce international et les investissements étrangers dans les pays partenaires méditerranéens.

Budget 1,1 million d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

MED-ADR vise à aider les pays partenaires méditerranéens à adopter des méthodes de résolution des litiges commerciaux qui renforcent la confiance et facilitent les échanges commerciaux internationaux et sud-sud ainsi que les investissements étrangers.

Le programme cherche à ce que l'existence et l'utilité de l'arbitrage et des méthodes alternatives de règlement des litiges soient de mieux en mieux connues des juristes et des hommes d'affaires comme moyen de résolution des litiges commerciaux internationaux.

Concrètement?

Le projet vise à faire connaître, accepter et utiliser l'arbitrage international et les méthodes de médiation dans les pays partenaires méditerranéens, notamment pour les petites et moyennes entreprises. MED-ADR soutient l'établissement de réseaux et cherche à renforcer ou à encourager la création de centres d'arbitrage et de médiation.

Les composantes principales de l'action sont au nombre de cinq : diffusion de l'information concernant les techniques de règlement des litiges par le biais de sémi-

naires, de panels et d'un site Internet ; formation de juristes locaux aux méthodes de résolution des litiges et création d'un schéma assisté par ordinateur pour les médiateurs potentiels ; assistance technique aux institutions et aux organisations concernant la formation à la résolution des litiges, préparation de projets de régulation concernant la résolution des litiges, de projets d'arrangements contractuels, etc. ; organisation d'un groupe d'experts et d'autres réunions et coordination ; diffusion des instruments contractuels.

Site internet: www.adrmeda.org

Actions en bref

- Promotion des méthodes de résolution des litiges commerciaux, avec une attention particulière pour les petites et moyennes entreprises.
- Sensibilisation des juristes et des hommes d'affaires à l'arbitrage et aux modes alternatifs de règlement des litiges.
- Organisation de neuf sessions de formation aux méthodes de résolution des litiges, destinées aux avocats locaux.
- Organisation de trois ateliers régionaux de sensibilisation.
- Organisation d'une conférence internationale (septembre 2007) suivie par 380 avocats.
- Création d'une charte euro-méditerranéenne sur la résolution appropriée des litiges, signée par les barreaux nationaux.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

Medibtikar – Innovation et technologie

Offre aux pays partenaires méditerranéens de nouveaux instruments pour stimuler l'innovation dans les entreprises publiques et privées et pour encourager la mise en place de réseaux.

Budget 7,25 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Medibtikar a pour mission de fournir de nouveaux instruments plus performants destinés à encourager l'innovation et la mise en place de réseaux dans la région, entre les pays de la région et avec les États de l'UE. Il encourage aussi les bonnes pratiques en matière de technologie et de transfert des connaissances par les administrations, les entreprises, les fédérations industrielles, les chambres de commerce, etc.

Concrètement?

Medibtikar aide les administrations, les petites et moyennes

entreprises (PME), les fédérations industrielles, les chambres de commerce et autres à développer une culture de l'innovation dans les entreprises et les aide à réaliser les réformes nécessaires. Ce programme soutient la création d'organismes intermédiaires responsables de l'application des politiques de soutien aux PME, tels que les Centres d'innovation et de technologie, les TechnoParks et les Incubateurs.

Le programme favorise le développement de la gestion innovante, depuis les stratégies nationales d'innovation jusqu'à l'identification des services à offrir, et il apporte son soutien aux secteurs spécifiques

confrontés à des enjeux communs dans la région méditerranéenne. Il développe aussi des réseaux nationaux et régionaux qui apportent leur soutien aux acteurs de l'innovation et qui mettent les principaux acteurs en relation les uns avec les autres. Des événements de sensibilisation, des formations, la publication d'études et de rapports sont aussi prévus.

Site internet: <http://www.medibtikar.eu/spip.php?lang=fr>

Actions en bref

- Aide au développement d'une culture de l'innovation dans les entreprises.
- Soutien à la création d'organismes intermédiaires responsables de l'application des politiques de soutien aux PME (Centres d'innovation et de technologie, TechnoParks, Incubateurs).
- Organisation de douze sessions de formation et de deux conférences régionales rassemblant soixante organisations: offre d'outils de gestion
- aux gouvernements, ministères, universités, agences, centres de technologie et PME.
- Réalisation de deux études au niveau régional: analyse SWOT et adaptation du Tableau de bord européen de l'innovation (EIS, pour European Innovation Scoreboard)
- Création d'une base de données des associations d'entreprises des pays MEDA.

MEDSTAT II – Coopération statistique

Renforce la capacité des autorités compétentes des pays partenaires méditerranéens à collecter des statistiques actualisées, adaptées et pertinentes, garantissant la fiabilité et la cohérence.

Budget 30 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce programme vise à soutenir les pays partenaires méditerranéens de manière à ce qu'ils collectent des données statistiques fiables et cohérentes dans neuf secteurs prioritaires : le commerce des biens et des services, le transport, les migrations, le tourisme, l'environnement, la comptabilité nationale, les statistiques sociales, l'énergie et l'agriculture.

Ce programme fait suite à MEDSTAT I, qui s'est déroulé de 1996 à 2003.

Concrètement?

Il vise à renforcer la capacité des instituts statistiques nationaux et du système national de statistiques dans les pays partenaires méditerranéens à collec-

ter des données de qualité actualisées, pertinentes et nécessaires aux prises de décisions politiques et à une bonne gouvernance.

Les experts du programme MEDSTAT II travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues des pays partenaires pour développer des activités et transférer du savoir-faire et des pratiques par le biais d'une assistance technique ciblée, d'un échange d'expériences et de pratiques, d'ateliers et de séminaires sur des questions techniques, de cours de formation et de visites d'étude. Parmi les autres activités, citons la diffusion de statistiques au travers de publications et d'un site Internet consacré à cet effet. Le programme contribue aussi à

la coordination avec les activités nationales. Il prévoit enfin la fourniture du matériel informatique et des logiciels nécessaires.

Et ensuite?

Le programme se poursuivra jusqu'au premier semestre 2009 et devrait être suivi par un projet MEDSTAT III. D'autres outils de coopération, comme le jumelage et le programme d'assistance technique TAIEX, sont actuellement soumis à une étude en vue de continuer à soutenir des actions mises en œuvre par le biais du programme MEDSTAT II. Entre les pays partenaires et la Commission européenne, s'établit pour le moment un échange durable de données.

Site internet: <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Actions en bref

- Transfert de savoir-faire et de meilleures pratiques par le biais d'une assistance technique ciblée, d'ateliers, de cours de formation et de visites d'étude.
- Diffusion des statistiques par des publications, notamment le bulletin semestriel consacré aux statistiques euro-méditerranéennes, Statistiques en bref et des rapports sectoriels.
- Gestion d'un site Internet présentant des statistiques concernant les pays partenaires méditerranéens sur une section du site Internet Eurostat.
- Garantie d'un échange continu de données harmonisées entre les pays partenaires méditerranéens et Eurostat.
- Fourniture du matériel informatique et des logiciels nécessaires.

Énergie

Environnement

Société de l'information

Économie

Transport

Partenariat économique et financier

Énergie

Pour le partenariat euro-méditerranéen, les questions énergétiques prennent de plus en plus d'importance. Les priorités concernent la sécurité de l'approvisionnement grâce à de meilleures connexions et à une plus grande intégration régionale, la compétitivité des entreprises sur le plan énergétique, la protection de l'environnement et le développement durable. D'autres priorités concernent le besoin d'intégrer les marchés énergétiques, la promotion des projets d'intérêt commun en matière d'énergie et le développement de systèmes énergétiques durables.

Le programme régional finance cinq projets portant sur l'énergie: EAMGM (projet de marché euro-arabe du gaz dans le Mashreq), Développement d'un marché intégré de l'électricité, MED-EMIP (Marché euro-méditerranéen de l'énergie), MED-ENEC (efficacité énergétique dans la construction) et MED-REG (coopération entre régulateurs de l'énergie).



EAMGM – Projet de marché euro-arabe du gaz dans le Mashreq

EuropeAid

Soutient le développement d'un marché intégré du gaz entre quatre pays (Égypte, Jordanie, Liban et Syrie) en vue de créer un marché régional du gaz, une première étape en vue de l'intégration dans le marché du gaz européen.

Budget 6 millions d'euros (MEDA) financés par la Commission européenne + 1 million d'euros en nature par les pays partenaires méditerranéens (PPM) **Durée:** 2005-2008

Pays participants: Égypte, Jordanie, Liban, Syrie

Objectifs

Ce projet vise à contribuer à l'intégration des marchés du gaz dans les quatre pays bénéficiaires (Égypte, Jordanie, Liban, Syrie) en vue de créer un marché régional du gaz dans le Mashreq, une première étape en vue de l'intégration dans le marché gazier européen.

Établi à Damas avec des bureaux de liaison au Caire, à Amman et à Beyrouth, le projet se concentre sur l'élaboration d'un schéma directeur gazier, sur le développement de réseaux, ainsi que sur la mise en place des cadres réglementaires nécessaires.

Concrètement ?

Le projet contribue à la réalisation des principales infrastructures de liaison dans la région (gazoduc arabe et autres) et promeut l'utilisation du gaz, tout en renforçant les connaissances techniques et la culture d'entreprise des principales parties prenantes et en améliorant les compétences technique et de gestion. Il s'efforce d'encourager les réformes destinées à améliorer les structures du marché et à harmoniser les cadres réglementaires entre les bénéficiaires et avec l'UE. Il soutient également le transfert

de savoir-faire, promeut l'utilisation du gaz pour la production d'électricité, identifie les barrières commerciales et facilite le commerce dans la zone. Il formule des recommandations visant à la consolidation du cadre juridique et réglementaire applicable au gaz et à l'harmonisation juridique, ainsi que sur les étapes préliminaires vers des réformes réglementaires. Le projet promeut le transfert du savoir-faire et renforce les capacités des organismes et des populations concernés.

Site internet: www.eamgcc.org

Actions en bref

- Élabore un schéma directeur gazier, mène une enquête sur le développement de réseaux et des études de faisabilité.
- Formule des propositions en vue de réformes juridiques et réglementaires.
- Organise 44 cours, formations et séjours d'étude afin de proposer un transfert de savoir-faire.
- Organise des ateliers et des activités de formation sur des questions telles que la législation et la réglementation du marché intérieur de l'UE, les stratégies d'entreprises et la gestion d'entreprise et les tarifs gaziers.
- Établit les bases pour la création d'un centre de coopération euro-arabe du gaz au Mashreq.
- Alimente un site Internet actualisé et informatif et publie régulièrement un bulletin d'information.

Partenariat économique et financier

Développement d'un marché intégré de l'électricité

Soutient le développement d'un marché intégré de l'électricité entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et entre ces trois pays du Maghreb et l'UE, par le biais de l'harmonisation de leur cadre juridique et réglementaire

Budget 4,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007-2010

Pays participants: Algeria, Maroc, Tunisie

Objectifs

Le projet vise à harmoniser le cadre juridique et réglementaire, ainsi que le secteur industriel, des trois pays bénéficiaires (Algérie, Maroc, Tunisie), en vue de la création d'un marché intégré de l'électricité.

Il soutient l'alignement de leur cadre juridique et réglementaire sur les normes européennes en vue d'intégrer progressivement ces marchés dans le marché européen de l'électricité.

Concrètement?

Le projet se concentre sur le développement d'un marché intégré de l'électricité entre ces trois pays du Maghreb, via l'adoption d'une stratégie, ainsi que d'un plan d'action, qui leur permettront d'adapter leur cadre juridique et réglementaire. Il améliore également les connaissances techniques des divers acteurs, y compris les organes de régulation et les ministères, dans la perspective de créer un marché compatible

avec le cadre juridique du marché européen de l'électricité.

Il propose également une formation sur les technologies utilisées dans l'UE et les meilleures pratiques industrielles et réglementaires à l'attention des acteurs du secteur de l'électricité dans les pays bénéficiaires, ainsi que le renforcement des compétences technique et de gestion des opérateurs des marchés de l'électricité.

Actions en bref

- Organise 5 réunions en vue de discuter des priorités, de la stratégie et des actions, échanger des points de vue et de créer un réseau.
- Organise des ateliers de discussion sur l'harmonisation du cadre réglementaire dans les pays bénéficiaires.
- Mène des études sur la législation en vigueur.
- Facilite l'alignement du cadre réglementaire sur les normes européennes en vue d'intégrer progressivement ces marchés dans le marché européen de l'électricité.
- Forme l'ensemble des acteurs clés issus du secteur de l'électricité dans les trois pays bénéficiaires.

MED-EMIP – Coopération dans le domaine de l'énergie

Plate-forme de dialogue et d'échange en matière énergétique, en vue d'une intégration des marchés de l'énergie et de l'amélioration de la sécurité et de la durabilité.

Budget 4,1 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007 - 2010

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Il vise à renforcer l'intégration des marchés de l'énergie dans la région euro-méditerranéenne et à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la durabilité. Il encourage le transfert des connaissances en matière d'énergies renouvelables, favorisant leur utilisation dans les pays partenaires méditerranéens.

Le projet MED-EMIP (soutenir l'intégration et l'amélioration de la sécurité du marché énergétique euro-méditerranéen) est attaché au Centre MENA en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (MCREEE), basé au Caire, et bénéficiera du soutien direct offert par le Dane-

mark et l'Allemagne. Le contrat d'assistance technique a été attribué à un consortium conduit par GTZ, qui inclut l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME).

Concrètement?

Le projet met actuellement en place une plateforme régionale de dialogue en matière énergétique et d'échanges d'expériences sur la sécurité de l'approvisionnement, sur la diversité des sources d'énergie et sur la réduction de l'impact environnemental des activités énergétiques.

Il promeut une réforme du secteur de l'énergie dans les pays méditerranéens, avec un passage à une énergie durable et

propre, facilite la cohérence, l'harmonisation et la convergence de leurs politiques nationales énergétiques et de leurs cadres juridiques et réglementaires et favorise le transfert de technologies et le développement du marché.

Il propose un système d'informations fondé sur Internet, y compris des outils techniques et de gestion. Le soutien offert à chaque pays partenaire s'inspire des besoins définis au cours des visites organisées dans le cadre des réunions avec les autorités nationales, dans des domaines tels que la formulation de la stratégie énergétique et la consultation législative.

Actions en bref

- Organise des visites dans les pays en vue d'obtenir une information actualisée sur la situation énergétique et les besoins y afférents.
- Offre un soutien aux pays partenaires à leur demande, sur base de leurs besoins.
- Offre une assistance en matière de formulation politique, consultation politique, conseils et autres types d'assistance technique.
- Organise des tables rondes, des séminaires et des sessions de brainstorming.
- Diffuse l'information relative aux meilleures pratiques et technologies, par exemple sur la nécessité de ralentir la croissance de la consommation électrique, résultant en particulier des installations d'air conditionné, et encourage l'isolation, la ventilation naturelle, la conception bioclimatique et l'énergie thermique solaire.
- Crée un site Internet d'informations relatives, entre autres, aux développements des technologies énergétiques.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

MED-ENEC - Efficacité énergétique dans le secteur de la construction

Encourage l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur de la construction, par le biais d'un renforcement des capacités, d'instruments fiscaux et économiques et de projets-pilotes.

Budget 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Il vise à encourager l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur de la construction et joue un rôle majeur dans la conception et la mise en œuvre de mesures en matière de coopération entre l'UE et ses partenaires méditerranéens et entre les partenaires eux-mêmes.

Le projet MED-ENEC (efficacité énergétique dans le secteur de la construction) s'efforce également de sensibiliser le public à la question et d'impliquer la société civile dans les techniques de construction axées sur le climat, l'efficacité énergétique et l'utilisation des éner-

gies renouvelables dans la construction de bâtiments.

Concrètement?

Il se concentre sur le renforcement des services aux entreprises et le soutien des marchés, l'amélioration des capacités institutionnelles et l'établissement de structures institutionnelles favorables et d'instruments fiscaux et économiques. Des projets pilotes sont mis en œuvre afin de présenter les meilleures pratiques et à des fins de formation. Des structures établies de diffusion sont utilisées pour garantir le transfert des connaissances.

Aux fins du renforcement des

capacités, il organise des ateliers nationaux et régionaux ainsi que des activités de conseil tout en encourageant la création de réseaux d'information, de communication et de coopération. Il propose également des instruments, des normes et des mesures d'incitation aux décideurs politiques, et soutient les communautés, les promoteurs immobiliers et les propriétaires de bâtiments au moyen de services complets et efficaces.

Et ensuite?

MED ENEC II (5 millions d'euros) poursuivra cette coopération afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Site internet: www.med-enec.com

Actions en bref

- Promeut la coopération euro-méditerranéenne en matière d'efficacité énergétique ainsi que l'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur de la construction..
- Renforce les services aux entreprises et soutient les marchés grâce à une base de données en ligne proposant des études de marché, accessible à tous les pays partenaires.
- Recense environ 85 compagnies sur le registre commercial du projet.
- Organise 9 ateliers régionaux, 13 consultations nationales, 4 réunions d'investisseurs et 3 expositions.
- Chapeaute 10 projets pilotes (bâtiments à faible consommation d'énergie) à des fins de démonstration et de formation, sélectionnés via un marché public. Les exemples présentés par les projets pilotes sont actuellement utilisés dans des programmes de construction en Algérie, Jordanie, Palestine, Syrie et Turquie.
- Promeut le partenariat public-privé et la coopération commerciale.

MEDREG – Régulateurs de l'énergie

Soutient l'élaboration d'un cadre réglementaire moderne et efficace en matière d'énergie dans les pays partenaires méditerranéens et renforce leur coopération avec les régulateurs de l'énergie de l'Union européenne

Budget 0,3 million d'euros (MEDA)

Durée: 2008-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le projet MED-REG (soutien à la coopération entre les régulateurs de l'énergie des pays partenaires méditerranéens) a pour but de renforcer la coopération entre les régulateurs de l'énergie de l'Union européenne et ceux des pays partenaires méditerranéens en aidant ces derniers à élaborer un cadre réglementaire moderne et efficace. Il s'agit là d'une première étape importante pour la création d'un marché euro-méditerranéen intégré de l'énergie.

Le projet s'emploie également à faciliter l'échange d'informations et le rapprochement entre

les régulateurs de l'Union européenne et ceux des pays partenaires. Il aide également les pays méditerranéens à mettre en place des régulateurs de l'énergie indépendants ou à renforcer ceux qui existent déjà. Enfin, le projet s'efforce de développer les capacités techniques du personnel.

Concrètement ?

Le projet se concentre sur l'établissement d'un cadre d'échange d'informations et d'assistance entre les régulateurs de l'UE et ceux des pays partenaires méditerranéens. Il encourage le transfert des connaissances, ainsi que la signature des me-

moranda d'entente et/ou des recommandations sur les compétences et les exigences minimales nécessaires aux autorités de régulation euro-méditerranéennes pour parvenir à la création d'un cadre réglementaire cohérent, harmonisé et orienté vers les investissements. Ses principales activités sont menées par l'intermédiaire de l'Assemblée générale et des groupes ad hoc, composés de fonctionnaires travaillant au sein des organismes nationaux de régulation. Il comporte aussi la formation du personnel des autorités méditerranéennes de régulation à la Florence School of Regulation (FSR).

Site internet: <http://www.remep.org/medreg>

Actions en bref

- Création de 4 groupes ad hoc sur l'électricité, le gaz, les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique. Chaque groupe se réunit trois fois au cours des 18 mois que dure le projet.
- Organisation de 3 assemblées générales, une par semestre.
- Échange d'informations et approches concertées entre les régulateurs.
- Mise en place de réseaux via les groupes, les assemblées, les réunions, les groupes d'étude et les formations.
- Développement des capacités techniques du personnel des autorités de régulation, grâce à des cours généraux et spécialisés organisés à la Florence School of Regulation.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

Énergie

Environnement

Société de l'information

Économie

Transport

Partenariat économique et financier

Environnement

Reconnaissant le fait que l'environnement est fragile et qu'il se dégrade, sa protection et son amélioration sont devenues des secteurs clés du partenariat euro-méditerranéen. La coopération Euro-méditerranéenne inclut les questions de pénurie en eau et de qualité de l'eau, ainsi que des catastrophes naturelles ou causées par l'homme, la réforme des normes environnementales et l'amélioration des infrastructures et la préservation de l'environnement.

Le programme régional finance cinq projets en matière d'environnement : Protection civile, SEMIDE (échanges d'informations dans le domaine de l'eau), MEDA-Eau (gestion des ressources) et SMAP III (développement environnemental durable) et la préparation aux possibles conséquences de la grippe aviaire et des pandémies mondiales de grippe.

En 2006, les ministres euro-méditerranéens de l'environnement ont décidé le lancement, au Caire, de l'initiative Horizon 2020. Un nouveau projet régional sera lancé fin 2008 afin de soutenir la mise en œuvre de cette initiative et de promouvoir la bonne gouvernance environnementale.



SEMIDE – Coopération dans le secteur de l'eau

Outil d'échange d'informations et de mise en œuvre de programmes de coopération dans le domaine de l'eau, dans les pays partenaires méditerranéens et entre ceux-ci

Budget 3,3 millions d'euros (2 millions d'euros alloués par le MEDA et 1,3 millions par l'Espagne, l'Italie et la France)

Durée: 2004-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le système euro-méditerranéen d'information sur le savoir-faire dans le domaine de l'eau (SEMIDE) vise à rassembler les informations pertinentes, à faciliter l'échange d'expériences, et à développer des outils communs et des programmes de coopération dans le secteur de l'eau. Il aide les pays partenaires méditerranéens à établir leur propre intranet consacré à l'eau et à planifier de manière plus cohérente l'utilisation des ressources en eau.

Concrètement ?

Il encourage une participation active des pays partenaires et l'échange d'informations et

d'expériences acquises au niveau local, régional ou national. Il collecte des informations et promeut leur échange et leur diffusion dans les secteurs de la documentation, des institutions, de la formation, de la recherche et du développement et de la gestion des données. Il est chargé de répertorier et de rassembler toutes les informations disponibles, en offrant à tous un accès facile. Il permet aussi travail collectif sur des produits communs et dans le cadre de programmes de coopération.

Son instrument principal est un site Internet en anglais, français et arabe, facilitant l'échange d'informations et la discussion. Chaque pays partenaire gère son propre serveur d'information et offre un accès

aux informations et aux connaissances nationales. Tous les serveurs sont reliés.

Et ensuite?

Un système de partage d'information plus large sur l'environnement en Méditerranée est en préparation dans le cadre du programme environnemental pour le sud de la Méditerranée de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Ce système sera développé par l'agence européenne pour l'environnement en collaboration avec diverses organisations qui disposent déjà de données et d'informations statistiques.

Site internet: www.semide.net

Actions en bref

- Facilitation de l'accès à l'information sur l'eau, par le biais d'un portail Internet régional offrant un point d'accès unique et 16 sites Internet nationaux associés.
- Publication de 3 déclarations communes préparées par les directeurs de l'eau de l'Euro-Med et 7 memoranda d'entente signés avec la participation des acteurs internationaux.
- Accès à l'information sur l'eau dans les pays euro-méditerranéens via 20 points focaux nationaux et un point focal international.
- Constitution d'un lectorat composé de plus de 12 000 adhérents au flash électronique du SEMIDE, y compris des décideurs, institutions gouvernementales, universitaires, centres de recherche, étudiants, agriculteurs, etc.
- Organisation de 13 séminaires régionaux destinés aux décideurs nationaux, parties prenantes et acteurs dans le domaine de l'eau.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

MEDA Eau – Gestion des ressources

Encourage la coopération régionale et formule des propositions sur la gestion de l'eau, par le biais d'un renforcement des capacités, de formations, d'informations et d'échanges d'expériences

Budget 40 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2003-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le programme régional euro-méditerranéen pour la gestion locale de l'eau (MEDA Eau) vise renforcer la coopération régionale, à formuler des propositions relatives à la gestion des ressources en eau et à contribuer à la création de nouvelles ressources en eau. Il cherche à préparer des scénarios locaux et régionaux à l'horizon 2025 permettant de définir des objectifs précis pour assurer une gestion durable de l'eau.

Concrètement ?

Il s'intéresse à la gestion intégrée de la fourniture locale d'eau potable, du traitement des eaux usées et de la pré-

vention de la sécheresse. Il traite également de la gestion équitable de la rareté de l'eau, de l'eau destinée à l'irrigation et de l'utilisation des ressources hydrauliques non conventionnelles.

Le programme encourage la coopération d'organisations non gouvernementales et contribue au renforcement des capacités institutionnelles, à la formation, à la construction d'installations à titre de démonstration, au transfert de technologies et de savoir-faire et à la sensibilisation du public. Il vise principalement trois éléments techniques: la fourniture d'eau et la réutilisation des eaux usées, la gestion de l'eau d'irrigation et l'amélioration des structures décisionnelles en

matière d'irrigation, la fourniture d'eau et son assainissement en milieu rural et la gestion de la sécheresse. Neuf projets ont été lancés dans le cadre du programme MEDA Eau en 2003-2004.

Et ensuite ?

Une conférence ministérielle euro-méditerranéenne s'est tenue en 2008, et a jeté les bases d'une stratégie régionale renouvelée dans le domaine de l'eau. D'un point de vue davantage technique, la nouvelle coopération régionale sur l'eau sera étroitement liée à la mise en œuvre de l'initiative Horizon 2020 en faveur de la dépollution de la Méditerranée.

Site internet: www.medawater-rmsu.org/

Actions en bref

- Renforcement de la capacité de la société civile (universités, ONG, etc.).
- Promotion des échanges universitaires Nord-Sud sur des questions telles que la gestion de la sécheresse, le traitement et le réemploi des eaux usées traitées, la désalinisation autonome, les techniques d'irrigation.
- Gestion de projets pilotes dans des zones rurales en Égypte, en Jordanie et en Cisjordanie en vue d'améliorer l'accès à long terme et les droits à l'eau des populations défavorisées.
- Formulation des lignes directrices et des projets pilotes en vue de parvenir à une meilleure acceptation de la réutilisation des eaux usées.
- Soutien aux agriculteurs pour gérer eux-mêmes leurs ressources en eau et aux villages pour planifier l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation de l'eau.

SMAP III – Développement environnemental durable

Promeut le développement durable et soutient des activités environnementales prioritaires, au moyen d'une assistance technique et financière.

Budget 15 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le Programme d'action prioritaire à court et moyen terme pour l'environnement (SMAP III) vise à soutenir les pays partenaires méditerranéens dans leurs efforts pour prévenir la dégradation de l'environnement, améliorer des normes environnementales et intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques. Il encourage la gestion intégrée des zones côtières autour du bassin méditerranéen. Il poursuit le travail des deux phases précédentes du programme (1999-2005).

Concrètement ?

Le programme offre une assistance technique, des formations et des services d'information aux administra-

tions des partenaires méditerranéens, dans le cadre de son support en matière de politique environnementale et de renforcement institutionnel. Il cherche à soutenir la réforme administrative, la préparation des stratégies environnementales sectorielles, la réforme fiscale et la rédaction de la législation.

Il met à la disposition des partenaires des instruments méthodologiques, techniques et financiers et démontre l'efficacité des approches de développement durable dans la gestion intégrée des zones côtières, le développement rural, la planification et la gestion urbaines et la conservation de la biodiversité. Le programme promeut de nouvelles formes de partenariat public-privé sur des questions de développement, implique la société civile

dans le processus décisionnel et encourage la collaboration entre les pays partenaires.

Et ensuite ?

La poursuite de la coopération sera coordonnée avec d'autres initiatives lancées dans la région. La première phase du nouveau programme régional pour l'environnement sera lancée en 2009, avec un budget d'environ 7 millions d'euros alloués par l'IEVP. Il encouragera la prise en compte des questions environnementales dans les politiques, soutiendra l'initiative Horizon 2020 (engagement des partenaires euro-méditerranéens en vue de dépolluer la Méditerranée d'ici à 2020) et contribuera à la création d'un système commun d'information environnementale (SEIS) en Méditerranée.

Site internet: www.smap.eu

Actions en bref

- Amélioration des normes environnementales par le biais d'actions juridiques, réglementaires et institutionnelles dans les pays partenaires méditerranéens.
- Direction de projets pilotes destinés à acquérir une expérience sur la manière de mettre en œuvre des plans d'action en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans les 7 régions côtières du bassin méditerranéen.
- Alimentation de la SMAP Clearing House, en offrant une information actualisée nationale et régionale.
- Création d'une formation en ligne sur la GIZC en arabe.
- Diffusion et promotion de l'information par l'intermédiaire d'un guide en ligne de l'utilisateur, d'un bulletin SMAP et d'alertes e-mail SMAP.
- Organisation d'activités autour du bassin méditerranéen lors de la "Journée des Côtes" pour accroître la sensibilisation à la GIZC.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

Protection civile

Soutient le développement d'un système euro-méditerranéen de réduction, de prévention et de gestion des catastrophes naturelles ou causées par l'homme, par le biais d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités.

Budget 1,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le projet vise à renforcer les capacités des autorités civiles dans les pays partenaires méditerranéens, de sorte qu'elles soient en mesure de s'attaquer à toute une gamme de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, préjudiciables pour leur développement.

Quatre pays jouent un rôle prépondérant dans la planification des activités, soit la France, l'Italie, l'Égypte et l'Algérie. La gestion des activités du projet est placée sous la responsabilité de la direction de la Défense et de la Sécurité Civile française. Ce projet fait suite à un projet pilote mis en œuvre de 1998 à 2003.

Concrètement?

Il offre une assistance technique aux pays partenaires

méditerranéens et se concentre sur la prévention, la réduction des risques et la capacité de réponse. Les activités incluent l'organisation de séminaires et de formations, l'échange d'experts, l'assistance technique, le lancement d'un réseau d'écoles spécialisées dans la protection civile, des exercices pour le personnel ainsi que le renforcement de la coopération sous-régionale. Toutes ces activités prennent en considération l'analyse des risques et la couverture des risques, le système d'information géographique et le développement des nouvelles technologies, y compris l'utilisation de satellites dans le processus décisionnel et la cartographie d'urgence.

L'attention est accordée à la gestion des catastrophes telles que les tremblements de terre,

les inondations torrentielles, les feux de forêts, les incendies urbains ou industriels. Les discussions ont traité de la prévention, de l'information publique, de la recherche, des opérations de secours et de la gestion et du commandement des opérations.

Et ensuite?

Un nouveau programme, doté d'un budget de 4,4 millions d'euros, est financé à partir de 2008 et jusqu'en 2011 par le truchement de l'IEVP. Il accordera une attention particulière aux questions de prévention et aux échanges multidisciplinaires.

Site internet: www.euromed-protection-civile.eu/

Actions en bref

- Assistance technique aux pays partenaires par le biais d'activités de formation, d'ateliers, d'échanges d'experts et d'exercices sur le terrain.
- Développement des ateliers d'auto-formation dans un grand nombre de domaines, y compris sur les risques sismiques, les inondations brutales, la pollution marine, les feux de forêts de palmiers, les plans d'urgence, etc.
- Organisation de 11 sessions d'échange d'experts et 6 missions ciblées d'assistance technique.
- Développement de la capacité interne des autorités en vue de répondre efficacement aux risques spécifiques auxquels est exposé le bassin méditerranéen.
- Coopération entre les directions de la protection civile aux fins d'une meilleure coordination politique, d'échanges d'experts et d'une approche davantage coordonnée en matière de gestion des catastrophes.
- Coordination à l'échelle régionale, par le biais de deux exercices de simulation à grande échelle.

Préparation à la grippe aviaire et aux pandémies mondiales de grippe

Cherche à minimiser l'impact socioéconomique de la crise de la grippe aviaire dans les pays partenaires méditerranéens

Budget 10 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le projet vise à minimiser l'impact socioéconomique de la crise de la grippe aviaire dans les pays partenaires méditerranéens dont les ressources sont limitées et à réduire le risque et les conséquences potentielles d'une pandémie humaine de grippe.

Le projet cherche à s'assurer que la grippe aviaire et les autres épizooties fassent l'objet soit d'une prévention soit d'une mise progressive sous contrôle et d'une éradication dans les pays ciblés et qu'il existe un plan de préparation progressive à une pandémie humaine de grippe.

Concrètement?

Le projet fournit un soutien et une expertise pour le dévelop-

pement et la mise en œuvre d'actions et de plans stratégiques et multisectoriels en matière de grippe aviaire et autres zoonoses, ainsi qu'un plan de préparation à une pandémie humaine de grippe. À court et moyen termes, cela implique un renforcement des capacités des institutions nationales avec l'ambition de contrôler la grippe aviaire et d'assurer une réponse rapide aux cas humains de la maladie et de les contenir. À long terme, des réformes sectorielles et une évolution des interactions entre les hommes et le bétail tendent à réduire le risque de nouvelles zoonoses et la transmission des maladies de l'animal à l'homme.

La poursuite des objectifs a lieu dans le cadre des stratégies globales recommandées

par l'OMS, la FAO et l'OIE¹, et dans le contexte des plans d'action intégrés (actuellement) développés par les pays bénéficiaires. Les fonds de la Commission européenne sont alloués par le truchement du fonds spécial multilatéral pour la lutte contre la pandémie de grippe aviaire et humaine géré par la Banque mondiale.

Et ensuite ?

Des activités ont déjà été lancées en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et en Égypte en 2008. Une conférence internationale sur la pandémie de grippe aviaire et humaine s'est tenue au Caire en octobre 2008.

1. Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Actions en bref

- Promotion de la réhabilitation et de la modernisation des laboratoires de santé vétérinaire.
- Contribution à l'équipement des laboratoires et aux équipements de protection du personnel des centres de santé.
- Développement d'une base de données de surveillance.
- Sélection de consultants en vue de l'élaboration de lignes directrices relatives à l'abattage.
- Promotion de la vaccination ainsi que des plans de formation pour la santé des êtres humains et des animaux.

Énergie

Environnement

Société de l'information

Économie

Transport

Partenariat économique et financier

Société de l'information

La coopération dans le domaine de la société de l'information est essentielle au développement économique et social durable dans la région euro-méditerranéenne. Les réseaux de recherche européens et méditerranéens ont coopéré dans des secteurs tels que les soins de santé, le commerce électronique, le tourisme et le patrimoine culturel, la recherche, l'industrie et l'innovation et l'éducation.

Le programme régional finance deux projets ayant trait à la société de l'information: EUMEDIS (technologies de l'information et de la communication) et NATP II (politique en matière de télécommunication).



EUMEDIS – technologies de l'information et de la communication

Soutient le développement de la société de l'information dans les pays partenaires méditerranéens, par le biais de la promotion des technologies de l'information et de la communication

Budget 65 millions d'euros (MEDA)

Durée: 1999-2007

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le projet EUMEDIS (initiative pour la société de l'information euro-méditerranéenne) vise à contribuer au développement et à la modernisation de la société de l'information euro-méditerranéenne et contribue ainsi au développement économique, améliore la qualité de vie et promeut la compréhension mutuelle.

Il se concentre sur la modernisation des secteurs les plus stratégiques et renforce les méthodologies et les instruments de soutien existants.

Concrètement ?

Le projet a financé l'établis-

sement de points focaux dans les pays partenaires méditerranéens qui agissent en tant que réseaux d'échange d'informations, tandis que des ressources ont été allouées à l'interconnexion entre les réseaux européens de recherche et les réseaux méditerranéens de recherche, via l'Internet (projet EUMEDCONNECT). Le projet EUMEDIS s'est également concentré sur la dissémination des nouvelles technologies et sur l'intégration des partenaires méditerranéens dans le contexte de la société de l'information.

Il a également financé des projets pilotes régionaux de société de l'information dans cinq secteurs prioritaires, à savoir les réseaux de soins de santé, le

commerce électronique, le tourisme et le patrimoine culturel, l'industrie, la recherche et l'innovation et l'éducation. Il s'adresse aux hôpitaux, chambres de commerce, associations sectorielles, universités, instituts de recherche et professionnels, musées et ONG de promotion du patrimoine culturel et du tourisme.

Et ensuite?

Un projet d'un montant de 5 millions d'euros appelé EUMEDRegNet poursuivra la coopération en à partir de 2009.

Site internet: www.eumedis.net

Actions en bref

- Mise en œuvre de 20 projets pilotes régionaux appliquant les technologies de l'information dans divers secteurs, de l'éducation aux soins de santé, en passant par le patrimoine culturel et l'industrie.
- Plusieurs réseaux ont été créés : interconnexion des institutions hydrographiques méditerranéennes (MEDCHARTNET), interconnexion des instituts d'enseignement supérieur (ODISEAME), réseau de 15 centres AVICENNE, réseau d'enseignement ouvert à distance, réseau de centres d'excellence de promotion de la création d'entreprises (projet MED PRIDE), service d'information relative au tourisme et au patrimoine culturel méditerranéens (DAEDALUS).
- Identification par le projet EMPHIS de trois catégories de maladies infectieuses qui pourraient être combattues plus efficacement par le truchement des technologies d'information et de communication (TIC).
- Renforcement par le projet EUMEDCONNECT de l'utilisation efficace des infrastructures via la reconstruction des liens avec la communauté des chercheurs, la promotion de partenariats potentiels et d'entreprises communes (joint-ventures) en matière de recherche et développement, ou par le partenariat avec le projet MED-IST.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

NATP II – Politique en matière de télécommunication

Offre une assistance aux autorités de régulation dans les pays partenaires méditerranéens dans leurs efforts de libéralisation de leurs marchés des télécommunications, par l'intermédiaire d'une assistance technique et de visites d'étude

Budget 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Sa mission consiste à fournir une assistance aux autorités de régulation des pays partenaires méditerranéens afin de leur permettre de libéraliser leurs marchés des télécommunications, en particulier en matière de politiques, d'instituts et d'instruments de régulation des marchés.

Le programme NATP II (nouvelles approches de la politique en matière de télécommunication) cherche également à améliorer la convergence entre les approches réglementaires des pays partenaires méditerranéens et de l'UE et à établir une coopération étroite entre leurs autorités de régulation. La première phase du programme s'est déroulée entre 2002 et 2003.

Concrètement?

Il rend accessibles les connaissances relatives à tous les domaines couverts par les règlements du cadre légal européen en matière de télécommunications, celui-ci permettant des différences régionales. Le projet NATP II révise et actualise également l'observatoire virtuel des télécommunications méditerranéennes créé au cours de sa première phase.

Le programme implique tant les décideurs politiques et les autorités de régulation que les niveaux opérationnels et aspire à la réalisation de la convergence en matière de régulation entre l'UE et ses partenaires méditerranéens. Il a analysé les étapes du développement de la libéralisation du cadre réglementaire dans chacun des pays. Son programme de travail inclut des projets bilatéraux d'assistance technique et des visites d'étude au sein des autorités européennes de régulation et des conférences communes.

Site internet: www.natp2.org/

Actions en bref

- Promotion de la coopération euro-méditerranéenne entre les autorités de régulation.
- Assistance aux décideurs politiques et aux autorités de régulation en matière de télécommunications dans les pays partenaires par le biais d'ateliers, de visites d'étude et de conférences.
- Analyse des étapes du développement de la libéralisation et du cadre réglementaire dans chacun des pays et dans la région.
- Création d'un observatoire des informations nationales, accessible en ligne.

Énergie

Environnement

Société de l'information

Économie

Transport

Partenariat économique et financier

Transport

Il est essentiel de disposer de bonnes liaisons entre l'UE et les pays méditerranéens partenaires et au sein même de ceux-ci pour développer les échanges commerciaux, poursuivre la réforme socioéconomique et assurer le bon fonctionnement du partenariat Euromed. La mise en place d'un système intégré, sûr et efficient de transport dans les pays de la Méditerranée est un élément essentiel de la stabilisation de la région et de l'accroissement des échanges interrégionaux. Parmi les priorités retenues, citons la réforme et l'ouverture des marchés du transport, le développement des infrastructures, en particulier leur interconnexion, la sécurité des systèmes de transport et l'amélioration du fonctionnement du réseau multimodal de transport de marchandises.

Le programme régional prévoit le financement de cinq projets en matière de transport, en l'occurrence le projet Euromed Transport, le projet Euromed Aviation civile, le projet Autoroutes de la mer (liaisons), le projet SAFEMED (sécurité maritime et prévention de la pollution par les navires) et le projet Euromed de navigation par satellite (GNSS).



Programme Euromed Transport

Visé à améliorer les liaisons dans la région euro-méditerranéenne pour stimuler le développement économique et social et sécuriser les systèmes de transport.

Budget 9,7 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2003-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce programme a pour but d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des liaisons entre l'UE et ses voisins de la Méditerranée pour stimuler le développement économique et social des pays méditerranéens partenaires.

Il vise également à améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des systèmes de transport de passagers et de fret et à soutenir le développement des infrastructures et des réseaux de transport multimodal en vue de fluidifier le trafic, de relever la qualité des liaisons et de réduire les goulets d'étranglement.

Concrètement?

Ce programme encourage la réforme de l'action publique et promeut le dialogue au travers de réunions, de groupes de travail, d'activités de formation et par la diffusion d'informations sur le secteur du transport. Il privilégie la réforme administrative et organisationnelle, le renforcement des capacités institutionnelles et l'assistance technique, la planification stratégique et l'élaboration des politiques. Il porte aussi sur les programmes d'investissement et les mécanismes de financement, la mise en œuvre des politiques et la coordination intersectorielle. En 2007, un plan d'action régional du transport été

préparé dans le cadre de ce projet.

Les parties prenantes et les bénéficiaires sont très impliqués dans le choix des activités, dont des forums, des réunions, des ateliers sur l'action publique et d'autres thématiques, des séminaires de formation et des voyages d'étude. Les partenaires du projet se sont engagés à réaliser une série d'études sur des projets de transport dans les pays méditerranéens partenaires.

Et ensuite?

Un nouveau projet Euromed Transport sera lancé en 2009. Il contribuera à créer un réseau régional de transport euro-méditerranéen.

Site internet: www.euromedtransport.org/

Actions en bref

- Contribution à l'élaboration d'une approche régionale commune dans le domaine des transports, au travers de l'organisation de conférences ministérielles et de sept forums Euromed Transport, de 15 réunions des groupes de travail, de cinq réunions des Équipes nationales de liaison et d'un atelier sur l'action publique.
- Rédaction de documents de politique régionale de haut niveau, dont le document de stratégie régionale sur le réseau de transport Euromed (2005).
- Préparation du plan régional stratégique pour le transport de 2007 à 2013.
- Analyses détaillées des flux de transport, des cadres organisationnels, des contextes économiques et des mesures politiques dans tous les segments du secteur du transport.
- Organisation de cours, séminaires de formation et voyages d'étude à l'intention des décideurs et des hauts fonctionnaires en charge du transport dans les pays méditerranéens partenaires.

Projet Euromed Aviation

Visé à promouvoir l'émergence d'un espace aérien euro-méditerranéen et la mise en place d'un marché ouvert et sûr de l'aviation dans les pays méditerranéens partenaires.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007-2010

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie.

Objectifs

Ce projet vise à promouvoir l'émergence d'un espace aérien euro-méditerranéen et à faciliter les futures négociations concernant des accords aériens euro-méditerranéens globaux. Il cherche également à renforcer la coopération dans le secteur du transport aérien et à améliorer la sécurité et la sûreté aériennes dans les pays bénéficiaires.

Concrètement?

Ce projet a pour but de contri-

buer à la mise en place d'un marché ouvert, sain et concurrentiel dans le secteur du transport aérien, d'encourager l'amélioration de la sécurité et de la sûreté aériennes, de promouvoir le respect de l'environnement dans le transport aérien et de soutenir la coopération et l'harmonisation dans le domaine de la gestion du trafic aérien.

Ce projet soutient également les efforts entrepris sur la voie de la mise en conformité des réglementations locales aux normes et conventions internationales. Les activités de

2007 comportent essentiellement des études et évaluations dans la région en général et dans chaque pays en particulier, et celles de 2008, l'organisation d'activités d'assistance technique et de formation. Enfin, ce projet permettra d'élaborer une feuille de route pour la mise en place de l'espace aérien euro-méditerranéen et de procéder à une étude d'impact.

Site internet: www.euromedtransport.org/

Actions en bref

- Organisation de formations, ateliers et activités d'assistance technique concernant le marché du transport aérien, la coopération en matière de gestion du trafic aérien et la sécurité et la sûreté aériennes.
- Réalisation de missions sur le terrain pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de la mise en place de l'espace aérien euro-méditerranéen. Cinq experts participent à chacune de ces missions, d'une durée de cinq jours.
- Élaboration d'une feuille de route sur la base des résultats des missions d'enquête et de l'évaluation de l'impact de l'espace aérien euro-méditerranéen.
- Diffusion d'informations sur les activités du projet et leurs résultats, notamment dans un bulletin d'information.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

Autoroutes de la mer – Interconnexions

Ce projet promeut le concept d'autoroutes de la mer et l'amélioration de l'interconnexion dans la Méditerranée au travers du financement de projets pilotes, de la sensibilisation, de la modélisation et de la diffusion d'informations.

Budget 4,8 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie.

Objectifs

Ce projet a pour but d'améliorer le réseau de transport entre l'UE et ses voisins de la Méditerranée ainsi que l'intermodalité du transport de fret au travers de l'intégration du transport maritime de courte distance dans la logistique du transport.

Le projet des autoroutes de la mer vise à développer le potentiel du transport maritime intermodal pour permettre le développement de marchés durables, sûrs et sécurisés et une plus grande cohésion. Cet objectif passe par la création de services intermodaux novateurs dans la Méditerranée, entre le

sud et l'est, ainsi qu'entre ces zones et l'UE.

Concrètement ?

Ce projet vise à promouvoir le concept des « autoroutes de la mer » auprès de toutes les parties prenantes du secteur des transports dans la zone euro-méditerranéenne et d'en évaluer le potentiel actuel. Il a également pour but de stimuler l'intermodalité du transport dans la région et de financer des initiatives pilotes. Les projets pilotes retenus auront pour objectif d'illustrer concrètement les avantages du concept, d'améliorer les axes de transport mari-

time et les services intermodaux de transport et d'accroître si possible l'usage des routes maritimes. Ces projets serviront de modèles de référence aux futures autoroutes de la mer, et leurs principaux atouts seront repris lors de l'élaboration de solutions intégrées de transport.

Le projet des autoroutes de la mer promeut l'amélioration des liaisons entre les ports et les réseaux routiers et ferrés, la création de plates-formes logistiques afin de faciliter ces liaisons, l'offre de services portuaires de qualité et la réduction des délais de transit dans le but de stimuler le développement économique et social.

Site internet: <http://www.euromedtransport.org>

Actions en bref

- Promotion du concept des « autoroutes de la mer » et stimuler l'amélioration de l'intermodalité des transports dans la région de la Méditerranée.
- Mise en œuvre de projets pilotes, dans l'est et le sud de la Méditerranée, dans le but d'améliorer les axes de transport maritime et l'intermodalité des transports et d'accroître si possible l'usage des routes maritimes.
- Élaboration d'une feuille de route pour orienter le développement des autoroutes de la mer dans la région Méditerranéenne.

SAFEMED – Sécurité maritime et prévention de la pollution par les navires

Visé à développer la coopération avec les pays méditerranéens partenaires dans le domaine de la sécurité maritime et de la prévention de la pollution.

Budget 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

Ce projet vise à combler le fossé entre les États membres de l'UE et les pays méditerranéens partenaires quant à l'application de la législation maritime au travers de la promotion d'une mise en œuvre cohérente, effective et uniforme des conventions et réglementations internationales, l'objectif étant de mieux protéger le milieu marin de la Méditerranée.

Concrètement?

Ce projet porte essentiellement sur la sécurité des navires et des infrastructures portuaires dans la Méditerranée ainsi que sur la mise en œuvre effective de la réglementation sur les pavillons. Il contrôle les sociétés de classification et s'emploie à améliorer les compétences du personnel de gestion maritime

au travers de séminaires et de programmes de formation ciblés. Il aide les pays partenaires à développer leur coopération pour améliorer la sécurité et la sûreté maritimes et éviter les pollutions en leur apportant un soutien et des conseils techniques. Il propose un large éventail de formations, depuis de simples journées d'information jusqu'à des cours de niveau Master.

Il évalue la législation nationale et son application et identifie les autorités compétentes dans les pays de la Méditerranée.

Parmi les principaux résultats du projet, citons la formation de sept personnes sanctionnée par un diplôme de niveau Master, des missions sur le terrain pour évaluer la mise en œuvre du code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et du code international de gestion de la sécurité (ISM), une étude sur le trafic maritime dans la

Méditerranée, la fourniture d'un système d'information géographique qui permettra aux pays de la Méditerranée de réaliser des analyses de risques en matière de trafic maritime et, enfin, la diffusion des Lignes directrices relatives à la ratification de l'annexe IV de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) et des consignes à suivre pour préparer le dossier à soumettre à l'OMI pour que la Méditerranée obtienne le statut de « zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote ».

Et ensuite ?

Un projet de suivi, SAFEMED II, sera lancé à la fin de l'année 2008 pour renforcer la coopération et fournir des équipements indispensables au contrôle du trafic dans la région.

Site internet: www.safemed-project.org

Actions en bref

- Promotion de la convention MARPOL pour protéger le milieu marin.
- Élaboration des systèmes de contrôle du trafic maritime et d'un système d'information géographique (« GIS Over »).
- Organisation de séminaires et d'ateliers à l'intention de plus de 200 représentants des pouvoirs publics.
- Soutien et conseils techniques aux pays méditerranéens partenaires dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes.
- Cours de formation pour les agents responsables de la gestion du trafic maritime, de la prévention de la pollution, etc.

EuropeAid

Partenariat économique et financier

Projet Euromed de navigation par satellite / METIS

A pour but de définir une politique commune pour implanter les services GNSS (système mondial de navigation par satellite) dans les pays méditerranéens partenaires.

Budget €4.5 million (MEDA)

Durée: 2006-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

Ce projet vise à définir une politique commune et partagée à l'échelle de la région euro-méditerranéenne pour mettre en œuvre les services GNSS et ouvrir la voie à l'introduction des services EGNOS (Service européen de navigation par complément géostationnaire) et GALILEO dans la région Méditerranéenne.

Concrètement?

Il vise à évaluer les orientations et mesures politiques à retenir pour progresser sur la voie du

développement d'un marché des services GNSS et à organiser des activités de formation et de sensibilisation, des séminaires et des ateliers à l'intention des parties prenantes du secteur dans les pays méditerranéens partenaires. D'autres événements de sensibilisation sont organisés dans le cadre de l'initiative « METIS GNSS Service Demonstrations » à propos de divers domaines d'application en rapport ou non avec le transport, dont le transport aérien.

Il vise à définir des intérêts et des objectifs communs au service du développement du

marché des services GNSS dans la région de la Méditerranée. Le Plan régional GNSS conçu dans le cadre du projet établira la feuille de route à suivre d'ici les cinq à dix prochaines années.

Et ensuite?

Un projet de suivi, GNSS II, lancé en 2009 visera à implanter dans la région des services d'exploitation utiles dans tous les secteurs du transport. Il privilégiera en particulier l'élaboration de normes de sécurité adéquates.

Site internet: www.aui.ma/GNSS/metis/overview.html

Actions en bref

- Création d'un bureau régional fonctionnel en charge des services GNSS pour coordonner les activités de présentation et de démonstration dans la région.
- Élaboration d'une feuille de route sur l'implantation des services GNSS dans la Méditerranée.
- Organisation des événements de présentation et de démonstration de l'usage d'EGNOS dans divers domaines, dont l'aviation civile, le transport maritime, le transport de marchandises, le trafic ferroviaire, etc.
- Organisation de formations, séminaires et ateliers à l'intention des parties prenantes dans le secteur des services GNSS, dont les pouvoirs publics, les chercheurs, la communauté académique et les développeurs d'applications.
- Promotion des services de suivi et de localisation par satellite des navires dans les pays méditerranéens partenaires.

Audiovisuel & Médias

Culture

Jeunesse

**Partenariat dans le domaine social,
culturel et humain**

Education et Formation

Égalité entre
les femmes et
les hommes

Société civile et autorités locales



INTRODUCTION

Partenariat social, culturel et humain

Le programme régional consiste à œuvrer sur le terrain dans les pays méditerranéens partenaires à l'amélioration des capacités institutionnelles et à la promotion de principes tels que la modernisation, la participation, l'égalité, les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance.

Le troisième pilier du processus de Barcelone, le « partenariat social, culturel et humain » prévoit également de faciliter l'ouverture d'un dialogue interculturel et de réunir les parties prenantes de part et d'autre de la Méditerranée. Les médias jouent un rôle de premier plan dans la promotion du dialogue interculturel, l'amélioration de

la communication et de la connaissance du partenariat euro-méditerranéen.

Les associations de la société civile s'investissent de plus en plus dans le partenariat Euromed grâce au financement de projets et d'initiatives visant à le développer dans les pays partenaires et à promouvoir les échanges.

Les projets relevant de cette priorité se répartissent en plusieurs catégories, en l'occurrence « Audiovisuel & Médias », « Culture », « Éducation & Formation », « Coopération locale et régionale », « Femmes », « Jeunesse » et « Société civile ».

Les projets suivants sont financés:

Audiovisuel II - Ce projet a pour objectif de renforcer les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma dans les pays partenaires méditerranéens dans le but de promouvoir la coopération et la compréhension mutuelle entre ces pays et l'Union européenne.

Information et communication – Ce projet régional d'information et de communication vise à mieux faire connaître et comprendre le partenariat Euromed et à y sensibiliser l'opinion, essentiellement au travers d'activités qui ciblent les médias, la société civile et la jeunesse.

Euromed Heritage – Ce projet vise à promouvoir le dialogue culturel par la mise en valeur et la conservation du patrimoine culturel méditerranéen

Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures – Cette Fondation a pour mission de rapprocher les peuples et les associations et de promouvoir le dialogue.

Formation des administrations publiques – Ce projet vise à dispenser des formations aux fonctionnaires des pays méditerranéens dans des matières européennes et à les aider dans

leurs efforts en faveur de la mise en œuvre des accords d'association.

MEDA-ETE – Ce projet aide les pays méditerranéens partenaires à élaborer et à mettre en œuvre des politiques d'enseignement et de formation en filière technique et professionnelle dans le but de promouvoir l'emploi.

TEMPUS – Ce projet vise à offrir aux membres du corps enseignant et du personnel administratif des universités des pays méditerranéens partenaires la possibilité de collaborer avec des universités de pays de l'UE.

Erasmus Mundus – Ce projet a pour but de promouvoir la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur des pays membres et partenaires de l'UE.

Rôle des femmes dans la vie économique - Ce projet vise à amener les pouvoirs publics et les ONG à s'investir davantage pour améliorer les perspectives des femmes quant à leur participation à la vie économique.

Euromed Jeunesse – Ce programme vise à promouvoir le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle entre les jeunes de la région euro-méditerranéenne.

Forum civil Euromed – Ce forum offre aux associations de la société civile une plateforme qui leur permet de tisser des liens, de parler de leur rôle et de formuler des recommandations à l'intention des pouvoirs publics.

Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux – Ce forum annuel permet d'aborder des thématiques sociales et économiques en rapport avec le partenariat euro-méditerranéen.

TRESMED – Ce projet vise à renforcer le rôle consultatif des acteurs économiques et sociaux dans le partenariat euro-méditerranéen et à valoriser leur contribution.

MED-PACT – Ce programme encourage le dialogue et la coopération entre les villes et les sociétés civiles et promeut la compréhension mutuelle et le rapprochement culturel et social.

Ces projets sont décrits de manière plus détaillée ci-dessous.

Euromed Audiovisuel - Coopération euro-méditerranéenne dans l'audiovisuel

Visé à renforcer les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma dans les pays partenaires méditerranéens dans le but de promouvoir la coopération et la compréhension mutuelle entre ces pays et l'Union européenne.

budget 15 millions d'euros (MEDA)

durée: 2005-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

Ce programme vise à rapprocher les cultures européennes et méditerranéennes à travers le renforcement du secteur de l'audiovisuel et de celui du cinéma par le biais de la coopération et de la formation. Ces domaines sont des vecteurs privilégiés de la communication aussi bien en Europe que dans les pays de la Méditerranée. Il encourage aussi la promotion et la distribution de films dans les pays de l'Union européenne et de la Méditerranée. Ce programme fait suite à Euromed Audiovisuel I (2000-2004), qui avait pour objectif de soutenir le secteur de la production en vue de favoriser l'émergence d'un marché du film dans les pays de la Méditerranée. Concrètement ?

Ce programme propose des formations aux professionnels du film visant à améliorer leurs compétences, contribue à la promotion et la distribution des films et améliore la visibilité du cinéma méditerranéen. Il s'emploie à faciliter la coordination entre les professionnels de l'audiovisuel lors des phases de préproduction et de postproduction des films.

Il encourage les initiatives visant à renforcer l'arsenal législatif des pays méditerranéens partenaires et propose une assistance technique chargée d'aider les pouvoirs publics à prendre des mesures visant à protéger les films et leurs auteurs contre le piratage.

Il cofinance 12 projets qui ont pour but de structurer l'audiovisuel dans les pays de la Méditerranée et de promouvoir les échanges avec l'Europe dans le domaine de la formation des professionnels et de la production, de

la promotion, de la distribution et de l'exploitation des films.

Et ensuite ?

En 2008, une stratégie a été élaborée en faveur du développement de la coopération euro-méditerranéenne dans le secteur de l'audiovisuel. Cette stratégie s'inspire d'un document qui présente les résultats des travaux d'un groupe de réflexion constitué de représentants d'institutions et de professionnels aussi bien européens que méditerranéens au sujet de la définition de politiques communes dans le secteur de la coopération audiovisuelle. Réunis à Athènes en mai 2008, les ministres de la Culture des deux rives de la Méditerranée se sont accordés à reconnaître que cette stratégie était un outil important pour structurer les politiques audiovisuelles et ont avalisé les priorités identifiées dans ce document.

Site internet: www.euromedaudiovisuel.net

Actions en bref

- Soutien à la production, la promotion, la distribution et la diffusion des produits audiovisuels méditerranéens et européens.
- Organisation de formations et ateliers de perfectionnement auxquels participent plus de 520 professionnels de l'audiovisuel.
- Organisation de 500 séances de cinéma pour faire découvrir des films arabes et européens récents à 100 000 personnes dans 21 villes (au travers des projets Med-Screen et La Caravane du cinéma euro-arabe).
- Les divers projets de promotion et de diffusion ont réuni 1 621 528 personnes (40 événements organisés en Europe et dans les pays MEDA depuis mars 2006), et 150 sorties de film ont bénéficié d'un soutien en partenariat avec 200 distributeurs et directeurs de salle.
- Une quarantaine de films sont en cours de réalisation, et d'autres sont terminés comme le documentaire Margharat Maria, écrit et réalisé par Buthina Canaan Khoury, qui a reçu le «Muhr» d'argent au Festival international du film de Dubaï en 2007.
- Soutien à la réalisation et à la distribution du film emblématique « La Visite de la fanfare » de Eran Kolirin.
- Création d'une base de données juridique pour regrouper les informations sur les droits d'auteur dans les pays méditerranéens partenaires ainsi qu'une base de données de professionnels et d'institutions.
- Mise à jour d'un site Internet dynamique et informatif.

Information et communication

Visé à faire mieux connaître et comprendre le partenariat Euromed et à sensibiliser l'opinion publique, essentiellement au travers d'activités qui ciblent les médias, la société civile et la jeunesse.

Budget 10 millions d'euros (MEDA) et 12 millions d'euros (IEVP)

Durée: 2004-2007
et 2008-2011

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie (jusqu'en 2007).

Objectifs

Ce programme régional a pour objectif d'attirer l'attention des médias sur le partenariat euro-méditerranéen pour le faire mieux connaître et mieux comprendre, à encourager les débats, le dialogue et les interactions en incitant les jeunes à participer à des discussions sur leur avenir et à soutenir la société civile dans la région.

Concrètement?

Ce programme coproduit des émissions de télévision et de radio en Europe et dans les pays méditerranéens partenaires, finance l'insertion de suppléments spéciaux dans la presse, finance des

initiatives à l'intention des jeunes dans la région, dispense des formations aux journalistes et améliore la visibilité des programmes et projets Euromed et IEVP.

Parmi les initiatives financées, citons le projet Euromed Info Centre, qui a pour but de recueillir et de diffuser des informations et de tenir à jour un site Internet en anglais, en arabe et en français, et le projet Europe pour les Journalistes de la Méditerranée, qui a permis de mettre les journalistes en réseau et a dispensé des formations en rapport avec les médias et avec l'UE.

Et ensuite?

Des activités de communication sont prévues dans tous les

pays IEVP pour expliquer les relations avec l'UE et y sensibiliser l'opinion dans la région. Le nouveau programme lancé en 2008 prévoit l'élaboration d'une campagne d'information et de communication et la production du matériel y afférent pour améliorer la compréhension mutuelle et encourager l'ouverture et la liberté d'opinion et d'expression dans les pays IEVP. En janvier 2008, le premier projet de formation et de mise en réseau à l'intention des journalistes des pays IEVP a débuté.

Site internet: www.euromedinfo.eu, www.eu4medjournalists.eu, www.journalismnetwork.eu

Actions en bref

- Mise sur pied de l'Euromed Info Centre, le premier portail spécialisé dans les relations et la coopération entre l'UE et les pays méditerranéens partenaires (en anglais, en arabe et en français).
- Information du grand public grâce à la diffusion d'émissions à la télévision (170 heures) et à la radio (80 heures) sur des chaînes internationales et à l'insertion de suppléments spéciaux dans la presse des pays de la Méditerranée.
- Création d'un groupe de 400 journalistes influents spécialisés dans les affaires internationales dans le cadre de l'initiative « Euromed et les Médias ».
- Élaboration du programme de formation « L'Europe pour les Journalistes de la Méditerranée » : 130 journalistes et rédacteurs en chef ont participé à un ou plusieurs séminaires et 100 articles et 100 reportages audiovisuels ont été produits.
- Élaboration d'un programme de formation et de mise en réseau à l'intention des journalistes des pays IEVP.
- Organisation du concours photo « Regards croisés » et l'exposition y afférente dans 10 pays.
- Sondages d'opinion sur la façon dont est perçue la coopération Euromed dans tous les pays de la Méditerranée.
- Prix de la musique du Moyen-Orient pour faire connaître les nouveaux talents du Maghreb et des pays du Proche-Orient.

EuropeAid

Partenariat dans le domaine social, culturel et humain

Euromed Heritage II-III

Visé à promouvoir le dialogue culturel par la mise en valeur et la conservation du patrimoine culturel méditerranéen

Budget 40 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce programme a pour but d'aider les pays méditerranéens partenaires dans leurs efforts de mise en valeur et de conservation de leur patrimoine. Euromed Heritage I a été lancé en 1998 en vue de dresser un inventaire du patrimoine méditerranéen, de promouvoir l'essor d'un tourisme de haute qualité et d'encourager la mise en réseau d'instances culturelles. Euromed Heritage II et III ont pris le relais pour financer un total de quinze projets visant à promouvoir le dialogue culturel selon une approche plus thématique et à privilégier la préservation du patrimoine culturel tant matériel qu'immatériel.

Concrètement ?

Quatre projets ont été lancés au titre de Euromed Heritage III : «

À la découverte de l'art islamique », « Rehabimed », « Qantara » et « Byzantium Early Islam ». Ils ont pour objectif la restauration architecturale en Méditerranée, la promotion du patrimoine culturel et l'amélioration des connaissances.

Depuis son lancement, ce programme fournit une assistance technique, enrichit les connaissances sur le patrimoine culturel méditerranéen, et aide à sa promotion grâce aux réseaux mis en place, aux échanges de pratiques à la diffusion de l'information, à des programmes de sensibilisation et à la création de compendium de savoir-faire, de méthodologies et de techniques. Il propose également des formations en rapport avec le patrimoine et des activités culturelles.

Et ensuite ?

La phase IV, qui s'inscrit dans le

cadre de l'IEVP, a été lancée au début de l'année 2008 avec un budget de 17 millions d'euros. Comme l'ont décidé les partenaires méditerranéens dans leur stratégie, cette nouvelle initiative aura pour objectif d'amener la population à s'approprier son patrimoine culturel et d'améliorer la formation et l'accès à la connaissance dans le domaine du patrimoine culturel.

Les projets retenus à l'issue de l'appel à propositions seront mis en œuvre durant une période de quatre ans maximum.

Site internet: www.euromedheritage.net

Actions en bref

- Création d'un réseau de 156 musées, institutions culturelles, universités et ONG.
- Promotion du dialogue culturel au travers de 49 expositions et festivals, de 17 ateliers et Journées d'information et de 18 courts métrages;
- Réalisation de 69 programmes de recherche sur la conservation du patrimoine matériel et immatériel de la Méditerranée, avec 146 publications à la clé.
- Contribution à l'organisation de 131 stages de formation et de 21 conférences sur l'architecture, l'archéologie et la préhistoire, le patrimoine marin, le tourisme culturel, les technologies de pointe et les techniques traditionnelles, les labels, les normes, l'art et l'artisanat, la musique et l'histoire orale ;
- Prix annuel du Journalisme Euromed Heritage.
- Rédaction et publication d'une « Stratégie pour le développement du patrimoine culturel euro-méditerranéen - Les priorités des pays méditerranéens ».

Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures

A pour mission de rapprocher les gens et les associations de part et d'autre de la Méditerranée et de promouvoir le dialogue grâce à la mise en œuvre de projets communs.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

La Fondation Anna Lindh a pour mission de rapprocher les gens et les associations de part et d'autre de la Méditerranée en leur offrant la possibilité de travailler main dans la main dans le cadre de projets en rapport avec la culture, l'éducation, la science, les droits de l'homme, le développement durable, l'émancipation de la femme et les arts. La Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures est la première institution jamais créée et financée conjointement par tous les membres du partenariat euro-méditerranéen.

Concrètement?

La Fondation fait office de « réseau de réseaux », car chacun des 37 pays membres s'est doté de son réseau national. Elle encourage la mise en réseau, l'éducation et l'utilisation de l'informatique, promeut le débat culturel au travers de la coopération avec des journalistes, des écrivains, des artistes et des cinéastes et organise des ateliers à l'intention des jeunes. Elle incite ses partenaires à organiser des débats, des séminaires et des événements culturels ou à y participer, finance des initiatives visant à éradiquer la xénophobie et le

racisme et promeut l'établissement de partenariats d'associations, de réseaux et de plates-formes à l'échelle locale et régionale et la création de synergies entre eux.

Elle soutient également des campagnes menées conjointement par plusieurs réseaux de l'UE et de pays partenaires et a créé le Prix Euromed du journalisme et le Prix Euromed pour le dialogue entre les cultures.

Et ensuite?

Les activités se poursuivront dans le cadre de l'IEVP et sont dotées d'un budget de 7 millions d'euros qui s'étale sur trois ans.

Site internet: www.euromedalex.org

Actions en bref

- 37 réseaux, au service de plus d'un millier d'associations membres.
- Soutien financier à des initiatives culturelles au travers d'appels à propositions en rapport avec l'éducation, la culture, la science et la communication.
- Promotion du dialogue culturel au travers du Prix Euromed pour le dialogue entre les cultures.
- Création du Prix Euromed du Journalisme.
- Lancement d'un programme de trois ans dans le domaine de la littérature pour enfants pour promouvoir la lecture dans les pays arabes.

Formation des administrations publiques

Visé à dispenser des formations aux fonctionnaires des pays méditerranéens partenaires sur des sujets européens pour les aider dans leurs efforts en faveur de la mise en œuvre des accords d'association.

Budget 6 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

Ce projet vise à dispenser des formations aux fonctionnaires des pays méditerranéens partenaires sur des questions européennes, à promouvoir la bonne gouvernance et des services publics de qualité et à transmettre le savoir-faire requis pour mettre en œuvre les accords d'association. Il envisage également la création d'un réseau euro-méditerranéen d'écoles d'administration publique.

Concrètement?

Il a pour but de promouvoir

l'échange d'informations et de bonnes pratiques, la bonne gouvernance et des services publics de qualité, de compléter les projets de formation bilatéraux menés dans les pays méditerranéens partenaires et de transmettre le savoir-faire requis pour mettre en œuvre les accords d'association. Au total, 46 séminaires auront été organisés à l'intention de fonctionnaires des pays méditerranéens partenaires d'ici la fin du projet, en décembre 2008. Plus de 1 600 fonctionnaires y auront participé. Ces séminaires portent sur la gestion des programmes européens et propo-

sent des formations élémentaires ou poussées dans des matières européennes ainsi que des sessions de formations pour formateurs.

Les administrations publiques partenaires participent à ces activités au travers de leurs centres de formation, et le réseau qu'elles constituent favorise le processus de réforme, améliore les capacités institutionnelles et contribue au développement de services de formation de grande qualité dans la région.

Site internet: www.eipa.eu/en/topics/show/&tid=158

Actions en bref

- Organisation de 46 séminaires de formation à l'intention de fonctionnaires des pays méditerranéens partenaires dans des domaines en rapport avec les affaires européennes, la gestion des programmes communautaires, etc. Plus de 1 600 fonctionnaires participent à ces séminaires.
- Facilitation du transfert du savoir-faire indispensable à la mise en œuvre des accords d'association avec l'UE.
- Soutien aux échanges d'informations sur les bonnes pratiques et la bonne gouvernance au travers de l'organisation de cinq conférences régionales, de trois réunions de réseau et de trois réunions d'évaluation.

MEDA-ETE - Éducation et formation pour l'emploi

Aide les pays méditerranéens partenaires à élaborer et à mettre en œuvre des politiques d'enseignement et de formation en filière technique et professionnelle dans le but de promouvoir l'emploi.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2007

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Le projet MEDA-ETE (Éducation et formation pour l'emploi), qui s'inscrit dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, vise à promouvoir l'éducation et la formation pour favoriser le développement économique et social et lutter contre le chômage dans les pays méditerranéens partenaires. Il aide les pays partenaires à élaborer et mettre en œuvre des politiques d'enseignement et de formation en filière technique et professionnelle susceptibles de contribuer à la promotion de l'emploi par le biais de l'adoption d'une approche régionale à l'égard des établissements de formation.

Concrètement?

Le projet aide à la mise en œuvre de politiques d'enseignement et de formation en filière technique et professionnelle. Il améliore les compétences pédagogiques des établissements d'enseignement et renforce la coopération entre les établissements de la région euro-méditerranéenne. Quatre grandes activités sont retenues dans le cadre de ce projet: l'organisation d'un forum annuel sur l'enseignement et la formation en filière technique et professionnelle, la création d'un réseau Euromed de l'éducation et de la formation pour l'emploi, le renforcement des services de soutien au travail indépendant et à la création de micro-entreprises et, enfin, le développement de

l'apprentissage électronique dans le cadre de formations en rapport avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a également créé le réseau Euromed de l'éducation et de la formation pour l'emploi.

Les bénéficiaires directs du projet sont pour la plupart les structures publiques d'enseignement et de formation en filière technique et professionnelle et les décideurs publics et privés en charge de l'élaboration des stratégies et des politiques y afférentes dans les pays partenaires. Ce projet est mis en œuvre au travers de la Fondation européenne pour la formation, l'agence de l'UE spécialisée dans les filières professionnelles d'enseignement et de formation.

Site internet: www.meda-ete.net

Actions en bref

- Soutien aux politiques d'orientation professionnelle dans les pays méditerranéens partenaires.
- Organisation de formations en filière technique et professionnelle.
- Création d'un « réseau permanent d'experts ».
- Organisation de réunions régionales, visites d'étude, ateliers et du forum annuel Euromed et publication de bulletins d'information.
- Harmonisation des données statistiques et élaboration des méthodes d'analyse et des indicateurs communs.
- Création de l'Observatoire Euromed, qui prépare des études et des rapports thématiques sur la base de méthodes d'analyse et d'indicateurs communs.

Tempus III

Visé à offrir aux membres du corps enseignant et du personnel administratif des universités des pays méditerranéens partenaires la possibilité de collaborer avec des universités des pays de l'UE.

Budget 94,5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2003-2007 (Phase III)

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie.

Objectifs

Ce programme vise à offrir aux membres du personnel académique et administratif des universités et facultés des pays partenaires la possibilité de collaborer avec leurs homologues dans les pays de l'UE. Le programme TEMPUS de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur vise à contribuer à la restructuration de l'enseignement supérieur, à la modernisation des formations à ce niveau d'enseignement et à l'adoption de méthodes pédagogiques axées sur les étudiants dans les pays partenaires.

Concrètement?

Ce programme vise à renforcer la coopération entre l'UE et ses pays partenaires, notamment dans la Méditerranée, et à améliorer la compréhension mutuelle entre les cultures. Il promeut la coopération internationale et régionale pour améliorer la communication et la mise en réseau. Il est conçu pour faciliter les processus de transition et de modernisation mis en œuvre dans l'enseignement supérieur au travers d'un éventail d'initiatives. Le programme finance trois types d'activités : les projets européens communs, mis en œuvre pour élaborer de nou-

veaux programmes de cours, gérer des initiatives et renforcer les capacités institutionnelles ; les bourses de mobilité individuelle, qui ont pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et d'en favoriser le développement ; et, enfin, les mesures complémentaires, qui prévoient l'octroi d'un financement à des initiatives en ligne avec les objectifs généraux du programme.

Et ensuite?

La phase IV du programme TEMPUS s'étale de 2008 à 2013. Le budget de 2008 est de l'ordre de 12,7 millions d'euros.

Site internet: http://ec.europa.eu/education/programmes/tempus/index_en.html

Actions en bref

- Soutien à la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays méditerranéens partenaires.
- Organisation de 134 projets européens communs, sur la base de partenariats multilatéraux entre des établissements d'enseignement supérieur.
- 416 bourses de mobilité à des enseignants, des chercheurs, des formateurs, des responsables administratifs d'établissement, etc.
- 38 mesures structurelles en faveur du développement et de la réforme des établissements d'enseignement supérieur.
- Coopération avec le programme Erasmus Mundus, qui finance la mobilité des étudiants et des enseignants entre les établissements de l'UE et des pays de la Méditerranée.

Erasmus Mundus – Volet coopération extérieure

Encourage la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de l'UE et des pays partenaires au moyen de partenariats et d'échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants.

Budget 13 millions d'euros

Durée: 2007 - 2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie

Objectifs

Ce projet a pour objet de renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur. Il promeut les échanges et invite les étudiants et les enseignants à la mobilité, en particulier des pays tiers vers les pays membres de l'UE. C'est une nouvelle étape sur la voie de la reconnaissance internationale des formations et des qualifications.

Le volet coopération extérieure Erasmus Mundus a été créé pour améliorer la compréhension et l'enrichissement mutuels entre l'UE et les pays partenaires et, à moyen terme, renforcer leurs liens politiques, culturels et économiques et leur coopération dans le domaine de l'éducation.

Concrètement?

Ce projet promeut des partenariats entre universités qui sont sélectionnées et financées par la Commission européenne. Dans une région géographique donnée, les partenariats doivent réunir un minimum de cinq universités, dont au moins trois dans des pays de l'UE et une dans chaque pays partenaire. Les étudiants, les chercheurs et les enseignants proposent ensuite leur candidature dans les universités membres du partenariat pour un échange d'une durée de 1 à 34 mois.

Ce programme améliore les capacités des universités en matière de coopération internationale, en particulier dans les pays tiers, et offre aux étudiants la possibilité de suivre des études à l'étranger et de profiter des avantages linguistiques et culturels qui en découlent et des

atouts que cela procure en termes de formation. Il cherche également à permettre à des étudiants appartenant à des groupes vulnérables de suivre des études supérieures et à des enseignants de pays tiers d'améliorer leurs compétences et leurs qualifications.

Ce projet a été lancé par EuropeAid et est mis en œuvre par l'agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture ».

Et ensuite?

Un appel à propositions a été lancé à la fin de l'année 2007 pour sélectionner les consortiums qui participeront au programme durant l'année académique 2008-09. Le budget prévisionnel de cette période est estimé à 13 millions d'euros.

Site internet: <http://eacea.ec.europa.eu/extcoop/call/index.htm>

Actions en bref

- Soutien à la mobilité des étudiants et des enseignants au travers d'un programme d'échange – plus de 1 800 étudiants et enseignants y ont participé durant l'année académique 2007-08.
- Soutien à la coopération et l'établissement de partenariats entre les universités des pays membres de l'UE et des pays voisins.
- Amélioration du rôle de l'enseignement supérieur au travers de l'échange de connaissances, de compétences et d'expertise.
- Soutien à la reconnaissance internationale des formations et des qualifications.
- Renforcement des capacités des universités des pays partenaires en matière de coopération internationale.

Rôle des femmes dans la vie économique

Visé à amener les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales à s'investir davantage pour améliorer les perspectives des femmes quant à leur participation à la vie économique dans les pays méditerranéens partenaires.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2008

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce programme privilégie quatre priorités: améliorer l'intégration des femmes sur le marché du travail, faciliter la création et la gestion des entreprises par des femmes, améliorer l'accès des femmes aux mécanismes et aux outils de financement et développer la formation professionnelle. Le programme « Rôle des femmes dans la vie économique » vise également à promouvoir l'intégration du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration des politiques.

Concrètement?

Ce programme apporte une assistance technique à sept consortiums régionaux d'ONG qui mettent en œuvre des projets visant à améliorer les perspectives

des femmes quant à leur participation à la vie économique au titre de l'initiative « EOWEL » (pour Enhancing Opportunities for Women in Economic Life) au travers de la formation, du renforcement des capacités institutionnelles, de la communication et de la mise en réseau. Deux grandes études ont été réalisées en 2006 et 2007 : la première porte sur les dispositifs nationaux en charge des questions relatives aux femmes, qui traite en particulier de leur capacité à s'attaquer aux législations discriminatoires à leur égard, et la seconde, sur l'analyse de la situation économique des femmes dans les pays partenaires méditerranéens et des obstacles à leur participation à la vie économique, en rapport notamment avec le droit du travail et la famille.

Ce programme fait aussi office de

forum de mise en réseau et d'apprentissage, grâce aux analyses et études qui sensibilisent les pouvoirs publics des pays méditerranéens partenaires aux droits économiques des femmes. La synthèse des principaux enseignements tirés de ces travaux est présentée sur le site Internet et publiée dans un bulletin d'information trimestriel.

Et ensuite?

Ces activités se poursuivent dans le cadre du programme IEPV. Deux appels à propositions (au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes et des médias) ont été lancés. Les projets retenus commencent début 2009. Un budget global de 5 millions d'euros est prévu pour une période de trois ans.

Site internet: www.roleofwomenineconomiclife.net/intro.html

Actions en bref

- Financement à sept consortiums régionaux d'ONG pour améliorer les perspectives des femmes quant à leur participation à la vie économique.
- Publication de deux études : l'une sur les dispositifs nationaux, l'autre sur l'analyse de la situation économique des femmes dans chacun des pays partenaires méditerranéens.
- Constitution d'une base de données au service de l'élaboration des politiques.
- Analyse de la littérature sur l'égalité entre les sexes et préparation d'une bibliographie commentée et d'une brochure concernant le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- Financement de projets de microcrédit et de création de PME, en faveur de 5 645 femmes.
- Organisation de séminaires de formation à l'intention de 1 112 femmes pour améliorer leurs compétences en gestion et leur donner le sens du leadership et de l'esprit d'entreprise.
- Amélioration des compétences des femmes israéliennes et palestiniennes chefs d'entreprise.
- Harmonisation des offres d'emploi avec les compétences de femmes jordaniennes et palestiniennes qui vivent en milieu rural.
- Offre de possibilités d'activités artistiques et artisanales à domicile à des femmes marginalisées.

Euromed Jeunesse III

Visé à promouvoir le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle entre les jeunes de la région euro-méditerranéenne.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Pays participants (exécutifs nationaux): Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

Ce programme vise à améliorer la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel entre les jeunes de la région euro-méditerranéenne par la promotion de la citoyenneté active et de la solidarité. Il entend également soutenir les organisations non gouvernementales en faveur de la jeunesse et contribuer à l'élaboration de politiques à l'égard des jeunes.

Concrètement ?

EuroMed Jeunesse III est un programme décentralisé et confié aux 9 pays partenaires

méditerranéens.

Il promeut la réalisation d'activités concrètes, dont les Échanges de jeunes qui consistent à rassembler autour d'une thématique des jeunes originaires d'au moins quatre pays différents, le Service Volontaire, qui prévoit des activités bénévoles transnationales, et, enfin, les Mesures de soutien, qui réunissent des jeunes d'au moins quatre pays différents pour des stages, des visites d'études, et séminaires.

À l'issue de l'appel à propositions lancé par chaque pays méditerranéen partenaire, le programme finance des projets

qui ont comme priorités thématiques la tolérance et la lutte contre le racisme et la xénophobie, la citoyenneté active, l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect des droits des minorités ainsi que la protection du patrimoine et de l'environnement et l'inclusion de jeunes défavorisés.

Et ensuite?

Le programme se poursuivra dans le cadre de l'IEVP. Une nouvelle phase sera lancée en 2009.

Site internet: <http://www.euromedyouth.net/-Francais-.html?lang=en>

Actions en bref

- Financement de 90 projets d'échanges, de service volontaire et de mesures de soutien
- Organisation des Échanges Euromed de jeunes, qui réunissent des jeunes de quatre pays différents pendant deux ou trois semaines.
- Facilitation du Service volontaire euro-méditerranéen, qui prévoit des opérations transnationales de travail bénévole d'une durée de deux mois à un an.
- Organisation des réunions annuelles et des séminaires à l'intention des Unités Euromed Jeunesse du programme Euromed Jeunesse et des Agences nationales du Programme Jeunesse en action.
- Réalisation de 9 études nationales sur l'évolution du secteur de la jeunesse.
- Publication d'un compendium de tous les projets mis en œuvre, qui distingue les projets novateurs de chaque pays.
- Promotion de la citoyenneté active chez les jeunes pour lutter contre le racisme, progresser sur la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes, défendre les droits des minorités et protéger l'environnement et le patrimoine.

EuropeAid

Partenariat dans le domaine social, culturel et humain

Forum civil Euromed

Offre aux associations de la société civile une plate-forme qui leur permet de tisser des liens, de parler de leur rôle et de formuler des recommandations à l'intention des pouvoirs publics.

Budget fixé par la Présidence de l'UE (MEDA)

Durée: en cours depuis 1995

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce projet vise à réunir des représentants du monde social, économique et culturel en Europe et dans la Méditerranée pour offrir une plate-forme à la société civile et faire entendre sa voix. Il permet à la société civile de formuler des recommandations à l'intention des pouvoirs publics et de débattre de sa place et de son rôle dans le partenariat euro-méditerranéen.

Concrètement?

Il renforce la coopération entre les associations de la société civile dans la région euro-méditerranéenne et améliore la mise en réseau des représentants du monde social, économique et culturel. Le forum se tient chaque année en même temps que la Conférence Euromed des ministres des Affaires étrangères. La Plate-forme non gouverne-

mentale Euromed a été créée en 2003 en vue de réformer le Forum civil Euromed et d'établir une interface permanente entre la société civile Euromed et les pouvoirs publics.

Site internet: www.euromedplatform.org/

Actions en bref

- Renforcement du rôle de la société civile dans la région et au sein du partenariat Euromed.
- Réunion de 140 réseaux d'organisations Euromed indépendantes pour promouvoir le dialogue, le débat et le partage d'expérience et les amener à créer des synergies.
- Promotion de l'émergence de réseaux thématiques, par exemple en rapport avec les femmes, la jeunesse, la migration, etc.
- Offre à la société civile la possibilité de se réunir chaque année en même temps que la Conférence Euromed des ministres des Affaires étrangères.
- Organisation de sessions plénières, ateliers thématiques, d'un atelier autogéré, des débats et des activités culturelles.

Sommet euro-méditerranéen des conseils économiques et sociaux

Ce forum est organisé chaque année pour évoquer des thématiques sociales et économiques en rapport avec le partenariat euro-méditerranéen.

Budget 50,000 euros par an (MEDA)

Durée: en cours depuis 1995

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Objectifs

Ce sommet est organisé pour amener les acteurs du monde socioéconomique et de la société civile de la région euro-méditerranéenne à tisser des liens et à s'investir dans le processus de partenariat de Barcelone, un engagement essentiel à sa réussite.

Le sommet euro-méditerranéen des conseils économiques et sociaux et institutions similaires a été créé sous la forme d'un forum, après la Déclaration de Barcelone de 1995, qui a invité le Comité économique et social européen à prendre l'initiative d'établir des liens avec ses instances sœurs de la Méditerranée.

Concrètement?

Ce sommet se tient chaque année depuis 1995 et traite essentiellement de thématiques en rapport avec les flux migratoires, la création d'un espace de libre-échange, les ressources énergétiques et hydriques et la dette extérieure des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

Ce sommet aborde des questions cruciales pour l'avenir de la région euro-méditerranéenne et formule des avis et des recommandations à l'intention des dirigeants politiques des pays partenaires. Un réseau a été créé pour établir des relations avec les associations de la société civile et favoriser le développement de consultations dans plusieurs

pays partenaires.

Cette manière novatrice de voir les choses améliore la compréhension mutuelle et permet d'aboutir à des déclarations conjointes des représentants des pays de part et d'autre de la Méditerranée. Des auditions sont également organisées dans les pays partenaires lors de la préparation de ces rapports.

Et ensuite?

Ce forum sera financé en 2008 au titre de l'IEVP. La participation des femmes à la vie économique et sociale est un thème prioritaire en 2008.

Site internet: http://www.eesc.europa.eu/sections/rex/euromed/index_en.asp?id=3020rexen

Actions en bref

- Rôle consultatif pour la Commission et le Conseil.
- Organisation de débats thématiques relevant des domaines suivants : l'agriculture, le développement rural et l'environnement, l'union économique et monétaire et la cohésion économique et sociale, l'emploi, les affaires sociales et la citoyenneté, les relations extérieures, le marché unique, la production et la consommation, le transport, l'énergie et les infrastructures et, enfin,
- la société de l'information.
- Formulation de recommandations à l'occasion des réunions ministérielles Euromed.
- Soutien à l'organisation de la société civile dans les pays partenaires.
- Établissement de structures consultatives indépendantes, représentant une grande partie de la société civile.

TRESMED – Dialogue avec la société civile

Visé à améliorer le rôle consultatif des partenaires économiques et sociaux et à valoriser leur contribution au partenariat euro-méditerranéen.

Budget 0,907 million d'euros

Durée: 2004-2007

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie

Objectifs

Ce projet vise à donner aux acteurs économiques et sociaux un cadre de dialogue institutionnel dans le but d'aider la société civile, d'améliorer la gouvernance et de promouvoir la démocratisation dans la région de la Méditerranée. Il entend promouvoir et renforcer le rôle consultatif des acteurs économiques et sociaux de la Méditerranée pour les encourager à s'investir dans le processus d'élaboration des politiques et dans le partenariat euro-méditerranéen. Il cherche par ailleurs à créer des instances influentes de dialogue

social et à concilier développement économique et développement social.

Concrètement?

TRESMED a pour objectif de mieux cerner les enjeux économiques et sociaux de la collaboration Euromed au travers de l'organisation de visites d'étude, de séminaires régionaux et de débats, de l'échange d'information et de la réalisation d'un site Internet dédié. Il entend œuvrer au renforcement des liens entre les représentants des Conseils économiques et sociaux et instances similaires et amener ceux-ci à s'investir da-

vantage dans le partenariat euro-méditerranéen.

Un nouveau projet a été lancé en 2008 avec une dotation de 907 000 euros provenant du budget MEDA précédent. Les activités prévues sont novatrices. À titre d'exemple, citons deux séminaires subrégionaux de haut niveau, deux séminaires conjoints des représentants des Conseils économiques et sociaux israélien et palestinien, un exercice de simulation sur les travaux d'un Conseil économique et social de jeunes et une Conférence finale réunissant tous les participants.

Site internet: http://www.ces.es/TRESMED/tresmed_en.html

Actions en bref

- Organisation de visites d'étude dans 17 capitales européennes pour favoriser l'échange d'expériences, les débats, l'apprentissage et la sensibilisation.
- Création d'un forum à l'intention des associations défendant des intérêts sociaux et économiques.
- Organisation de deux séminaires régionaux (en Égypte et en Turquie) pour promouvoir l'éducation et la sensibilisation.
- Soutien au renforcement des Conseils économiques et sociaux dans les pays méditerranéens qui s'en sont dotés et encourager leur création dans les autres pays.
- Encouragement à l'échange d'expériences en matière de dialogue institutionnel entre le Nord et le Sud.

MED-PACT – Autorités locales

A pour objet de favoriser le dialogue et la coopération entre les villes et les sociétés civiles de part et d'autre de la Méditerranée en vue d'améliorer la compréhension mutuelle et de promouvoir le rapprochement social et culturel entre l'UE et les pays méditerranéens partenaires.

Budget 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Pays participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie

Objectifs

Ce programme entend établir des partenariats durables entre les villes et les sociétés civiles de l'UE et de la Méditerranée, renforcer et approfondir les partenariats existants et contribuer à la promotion de modèles plus participatifs qui privilégient davantage le développement durable dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il vise également à élargir et renforcer les réseaux de municipalités et à faciliter leur accès à l'information sur des questions techniques et méthodologiques.

Concrètement?

La coopération privilégie les domaines en rapport avec les stratégies de développement durable en milieu urbain, la

mise en œuvre d'une politique spécifique de la ville et le renforcement de la gouvernance locale. Ce programme appuie les efforts que les autorités locales consentent pour mettre en œuvre à leur échelle un cadre institutionnel et législatif efficace et moderne, gérer et contrôler leurs budgets et former leur personnel. Il aide les collectivités territoriales à définir une stratégie de développement durable, à la promouvoir et à la mettre en œuvre, à appliquer une politique de la ville qui soit spécifique, en particulier dans le domaine du développement économique, de la protection de l'environnement, des transports et de la mobilité et, enfin, de l'intégration des exclus sociaux.

Neuf projets sont en cours: SHAMS, ARCHIMEDES, GEMM, PAMLED, STREAM CITIES,

PACEM, APUDUI, GUIFORMED et le projet d'aide à l'intégration sociale et économique des personnes et minorités défavorisées à l'échelle municipale.

Et ensuite?

Un nouveau programme sera lancé début 2009 dans le cadre de la politique européenne de voisinage pour promouvoir la coopération entre les acteurs locaux dans les pays partenaires et l'UE en vue d'améliorer les capacités institutionnelles des exécutifs locaux et régionaux. Ce programme d'aide au développement urbain, baptisé CIUDAD (pour Cooperation in Urban Development and Dialogue) bénéficie d'un budget de 14 millions d'euros pour 2009-2011.

Site internet: www.med-pact.com/Subpage.aspx?pageid=188

Actions en bref

- Soutien à la mise en œuvre conjointe de neuf projets auxquels participent 30 villes méditerranéennes partenaires et 25 villes européennes, qui représentent les intérêts de millions d'habitants de la région Euromed.
- Amélioration du dialogue et de la coopération entre les acteurs locaux de la région Euromed en vue de renforcer les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud.
- Promotion de l'élaboration de stratégies de longue haleine en faveur du développement urbain visant la protection de l'environnement, le développement économique durable, les transports et la mobilité, la réduction des disparités sociales et la valorisation du patrimoine culturel sous-exploité dans les pays méditerranéens partenaires.

Instruments de coopération internationale

La Commission européenne soutient les processus de réforme et de transition en cours dans les pays voisins de l'UE à l'aide d'instruments de coopération performants: le programme TAIEX, le jumelage, l'initiative SIGMA et la Facilité d'Investissement Voisinage (FIV). Ces instruments facilitent la mise en œuvre des accords conclus entre l'UE et les pays partenaires.

Ces instruments garantissent le transfert concret de savoir-faire européen et aident les pays partenaires à moderniser leurs institutions. Ils favorisent le rapprochement avec la réglementation et la politique de l'UE, la coopération, l'intégration économique et la gouvernance démocratique. Ils couvrent une série de domaines, dont le commerce, l'énergie, l'environnement, l'éducation, la santé et la recherche.

TAIEX

Le programme TAIEX (pour Technical Assistance and Information Exchange) a été instauré dans les pays IEVP en 2006 pour leur offrir une assistance technique et un soutien de courte durée lors de la mise en œuvre des plans d'action au titre de la PEV. Il avait été créé initialement en 1996 pour fournir une assistance technique ciblée à court terme aux pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Il permet d'aider les pays voisins lors du rapprochement de leur législation avec la législation communautaire et de la transposition de l'acquis communautaire. Mis à disposition à la demande des pays partenaires, l'instrument centralise les demandes d'assistance et mobilise l'expertise requise pour résoudre les problèmes très rapidement.

Objectifs

- Apporter conseil et assistance technique à court terme aux pays bénéficiaires lors du rapprochement de leur législation avec celle de l'UE et ensuite pour la gestion et la mise en application de cette législation.
- Offrir aux partenaires et parties prenantes une formation technique et une assistance de la part des pairs.
- Faire office de relais, et recueillir les informations pour les mettre à disposition de ceux qui en besoin.
- Proposer des bases de données pour faciliter le processus de rapprochement, en suivre l'évolution et identifier les éventuels besoins d'assistance technique supplémentaires.
- Identifier les thématiques de futurs projets de jumelage.

Cette assistance est dispensée au travers de missions d'experts, d'ateliers, de séminaires et de voyages d'étude.

Site internet: http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/taieux_en.htm

JUMELAGE

Dans un premier temps, le jumelage a été mis en œuvre à l'initiative de la Commission européenne pour aider les pays candidats à l'adhésion à acquérir les compétences et l'expérience indispensables pour adopter et mettre en application l'acquis communautaire. Ce dispositif a été étendu aux pays de la Méditerranée depuis 2004.

Les projets de jumelage réunissent, à la demande, les compétences du secteur public des États membres de l'Union européenne et des pays bénéficiaires dans le but d'améliorer les activités de coopération.

Objectifs

- Aider les pays bénéficiaires à moderniser leurs institutions par le biais de l'organisation de formations et à élaborer leur législation en prenant l'acquis communautaire pour modèle.
- Identifier au moins quelques éléments de l'acquis communautaire et les intégrer dans les réformes structurelles.
- Pourvoir au détachement d'au moins un expert de l'administration publique d'un État membre de l'UE dans le pays bénéficiaire pour une période de 12 mois consécutifs au minimum et organiser des missions de représentants de l'administration d'États membres.
- Obtenir des résultats tangibles: le pays bénéficiaire et ses partenaires de l'UE œuvrent ensemble à l'accomplissement d'objectifs qui se prête à une évaluation précise.

Les projets de jumelage sont des projets conjoints, du ressort des deux administrations partenaires. C'est le pays bénéficiaire qui en garde la propriété.

Une cinquantaine de projets de jumelage sont en cours et une cinquantaine d'autres sont en préparation dans un large éventail de domaines.

Site internet: http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/twinning_en.htm

SIGMA

Le programme d'aide à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion SIGMA (pour Support for Improvement in Governance and Management) est le fruit d'une initiative conjointe de la Commission européenne et de l'OCDE. Essentiellement financé par l'UE, ce programme vise à améliorer le travail des pouvoirs publics dans des domaines tels que la réforme administrative, les marchés publics, l'éthique du secteur public, la lutte contre la corruption et le contrôle interne et externe des finances.

Objectifs

- Évaluer les progrès des réformes et identifier les priorités.
- Apporter une assistance lors du processus de renforcement institutionnel et d'élaboration des cadres juridiques.
- Contribuer à la mise en œuvre des plans d'action et à la conception des projets pour faciliter l'obtention d'une assistance de l'UE et d'autres partenaires.

A la demande des pays, ce programme permet d'aider à instaurer des systèmes de gouvernance et de gestion administrative adaptés à l'économie de marché dans le respect du principe de la primauté du droit et de la démocratie.

Site internet: <http://www.sigmaweb.org>

FACILITÉ D'INVESTISSEMENT VOISINAGE

La Facilité d'Investissement Voisinage (FIV) est un dispositif clé de la PEV dans la mesure où il amène la Commission européenne, les États membres de l'UE, les pays partenaires et les institutions financières publiques européennes à travailler main dans la main pour mobiliser des fonds supplémentaires en faveur de projets d'infrastructure, essentiellement dans le secteur de l'énergie, des transports et de l'environnement dans les pays voisins. Un soutien financier peut également être accordé à des projets visant le développement des PME ou relevant du secteur social.

La Commission a prévu de financer la FIV à hauteur de 700 millions d'euros entre 2007 et 2013. Ce fonds peut être alimenté également par les États membres. De la sorte, les moyens disponibles sont mis en commun et sont mieux utilisés au service des pays partenaires. Selon les estimations, la FIV devrait générer l'octroi de cinq à six millions d'euros de crédit.

La FIV est un levier concret à la disposition des pays qui se sont dotés d'un plan d'action au titre de la PEV, en l'occurrence l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Égypte, la Géorgie, la Jordanie, le Liban, la Moldavie, le Maroc, le Territoire palestinien occupé, la Tunisie et l'Ukraine.

Les autres pays visés par la PEV peuvent également prétendre au cas par cas à un financement au titre de la FIV si leur projet est de nature transnationale ou régionale et présente un intérêt particulier pour l'UE et ses partenaires.

Site Internet: http://ec.europa.eu/world/enp/welcome_en.htm

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CTF)

La CTF renforce la coopération entre des régions d'États membres de l'UE et celles de pays partenaires limitrophes.

La coopération transfrontalière (CTF) est une priorité majeure de la politique européenne de voisinage. Elle concerne les pays d'Europe orientale, du Sud du Caucase et du Sud de la Méditerranée et est dotée d'un budget de plus de 1,1 milliard d'euros.

La CTF favorise le développement durable des deux côtés des frontières extérieures de l'UE afin de combler les écarts de niveau de vie entre des régions situées de part et d'autre des frontières terrestres et maritimes et de relever les défis découlant de leur proximité. Les quatre objectifs majeurs de la CTF sont de promouvoir le développement économique et social, de relever des défis communs, de faire en sorte que les frontières soient sûres et efficaces et d'encourager la coopération entre communautés.

Il appartient aux partenaires régionaux et locaux de part et d'autre des frontières d'analyser les besoins qu'ils ont en commun et d'identifier les priorités et les mesures les plus pertinentes pour eux en fonction de leur contexte local. La gestion des programmes est confiée à une instance locale ou nationale choisie conjointement par les pays participants.

Quatre grands programmes sont prévus dans la Méditerranée : un entre l'Italie et la Tunisie, deux entre l'Espagne et le Maroc et un à l'échelle du bassin méditerranéen. Le budget octroyé à ce dernier programme entre 2008 et 2013 s'élève à 173 millions d'euros. Son objectif est de promouvoir la coopération entre les acteurs régionaux et locaux des rives nord et sud de la Méditerranée et de relever des défis en rapport notamment avec la migration et l'environnement dans tout le bassin méditerranéen.

Site internet: http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/regional-cooperation/enpi-cross-border/index_en.htm

Liste des programmes régionaux financés

Dialogue politique et en matière de sécurité

Justice, liberté et sécurité

Euromed Justice I

Budget: 2 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2007

Site Internet:

<http://www.eipa.eu/en/topics/show/&tid=159>

Euromed Justice II

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2008-2011

Site Internet: <http://www.euromed-justice.eu>

Euromed Police II

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007-2010

Site Internet:

<http://www.cepol.europa.eu/index.php?id=97>

Migrations

Euromed Migration I

Budget: 2 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2007

Site Internet:

<http://www.carim.org/index.php?areaid=1>

Euromed Migration II

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2008-2011

Site Internet: www.euromed-migration.eu

Dialogue politique

EuroMeSCo – Instituts de politique étrangère

Budget: 4,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2009

Site Internet: www.euromesco.net

Processus de paix au Proche-Orient

Budget: 10 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007-2010

Site internet: www.delwbg.ec.europa.eu/

Séminaires de Malte pour les diplomates

Budget: 940 000 euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Site Internet: www.euromed-seminars.org.mt

Partenariat économique et financier

Économie

Accord d'Agadir – Projet de soutien de l'UE

Budget: 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004 - 2008

Site internet: <http://www.agadir-agreement.org/pagedaccueil.html>

ANIMA – Promotion des investissements

Budget 3, 95 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2007

Site Internet: www.animaweb.org

INVEST in MED (Investir dans la région méditerranéenne)

Budget: 9 millions d'euros (IEPV en faveur de la région Sud)

Durée: 2008-2011

Site Internet: www.invest-in-med.eu

Euromed Qualité

Budget: 7,26 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Site Internet: http://www.euromedquality.org/francais/fr_index.htm

Euromed Marché

Budget: 9,2 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2008

Site Internet: www.euromedmarket.org

FEMISE – Recherche socioéconomique

Budget: 4,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2009

Site Internet: www.femise.org

FEMIP

Budget: 32 millions d'euros par an

Durée: 2007-2013

Website: <http://www.eib.org/projects/regions/med/index.htm>

MED-ADR – Règlement alternatif des litiges commerciaux

Budget: 1,1 million d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet: www.adrmeda.org

Medibtikar – Innovation et technologie

Budget: 7,25 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Site Internet: www.medibtikar.net

MEDSTAT II – Coopération statistique

Budget: 30 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Site Internet:

<http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Énergie

EAMGM – Marché euro-arabe du gaz dans le Mashreq

Budget: 6 millions d'euros (MEDA)

financement CE + 1 million d'euros en nature de la part des partenaires méditerranéens

Durée: 2005-2008

Site internet: www.eamgcc.org

Développement d'un marché intégré de l'électricité

Budget: 4,9 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007 - 2010

MED-EMIP Marché euro-méditerranéen de l'énergie

Budget: 4,1 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007 - 2010

MED-ENEC – Efficacité énergétique dans le secteur de la construction

Budget: 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet: www.med-enec.com

MED-REG – Régulateurs de l'énergie

Budget: 300 000 euros (MEDA)

Durée: 2008 - 2009

Site Internet:

<http://www.remep.org/medreg>

Environnement

SEMIDE – Coopération dans le secteur de l'eau

Budget: 3,3 millions d'euros (2 millions d'euros MEDA, 1,3 million Espagne, Italie et France)

Durée: 2004-2008

Site Internet: www.semide.net

MEDA Eau – Gestion des ressources en eau

Budget: 40 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2003-2008

Site Internet: www.medawater-rmsu.org/

Nouveau projet: 7 millions d'euros (2008-2011)

SMAP III – Développement environnemental durable

Budget: 15 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet: <http://www.smaponline.net/FR/>

Protection civile

Budget: 1,9 million d'euros (MEDA)

Durée: 2004 - 2008

Site Internet: www.euromed-protection-civile.eu/

Nouveau projet: 4.4 millions d'euros (2008-2011)

Préparation à la grippe aviaire et aux pandémies mondiales de grippe

Budget: 10 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Site Internet:

http://ec.europa.eu/world/avian_influenza/index.htm

Société de l'information

EUMEDIS – Technologies de l'information et de la communication

Budget: 65 millions d'euros (MEDA)

Durée: 1999-2007

Site Internet: <http://www.eumedis.net/fr/fr.html>

Nouveau projet: 5 millions d'euros (2008-2011)

NATP II – Politique en matière de télécommunication

Budget: 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet: www.natp2.org/

Transport

Programme Euromed Transport

Budget: 9,7 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2003-2008

Site Internet: www.euromedtransport.org/

Nouveau projet: 6 millions d'euros (2008-2011)

Projet Euromed Aviation

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007-2010

Site Internet: www.euromedtransport.org/

Autoroutes de la mer – Interconnexions

Budget: 4 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2008

Site Internet: <http://www.euromedtransport.org>

SAFEMED – Sécurité maritime et prévention de la pollution par les navires

Budget: 4,5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2008

Site Internet: www.safemed-project.org

Nouveau projet: 5.5 millions d'euros (2009-2011)

Projet Euromed de navigation par satellite / METIS

Budget: 4,5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2008

Site Internet: <http://www.aui.ma/GNSS/metis/fr/sommaire.html>

Nouveau projet: 4,5 millions d'euros (2009-2012)

Partenariat dans le domaine social, culturel et humain

Audiovisuel & Médias

Audiovisuel – Coopération audiovisuelle dans la région euro-méditerranéenne

Budget: 15 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet:

<http://www.euromedaudiovisuel.net/>

Information et communication

Budget: 10 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2007

Sites Internet: www.euromedinfo.eu

www.journalismnetwork.eu

Culture

Euromed Heritage II-III

Budget: 40 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2002-2008

Site Internet: <http://www.euromedheritage.net/fr/index.php>

Nouveau projet: 5 millions d'euros (2008-2011)

Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet: www.euromedalex.org

Education et Formation

Formation des administrations publiques

Budget: 6 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2008

Site Internet:

www.eipa.eu/en/topics/show/&tid=158

MEDA-E TE – Éducation et formation pour l'emploi

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2004-2007

Site Internet: www.meda-ete.net

TEMPUS III

Budget: 98,5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2000-2007 (Phase III)

Site Internet:

http://ec.europa.eu/education/programmes/tempus/index_en.html

Erasmus Mundus – Volet coopération extérieure

Budget: 13 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2007 - 2008

Site Internet: <http://eacea.ec.europa.eu/extcoop/call/index.htm>

Égalité entre les femmes et les hommes

Rôle des femmes dans la vie économique

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2008

Site Internet: www.roleofwomenineconomiclife.net/

Nouveau projet: 5 millions d'euros (2008-2011)

Sommet euro-méditerranéen des

Conseils économiques et sociaux

Budget: 50 000 euros par an (MEDA)

Durée: en cours depuis 1995

Site Internet:

http://www.eesc.europa.eu/sections/rex/euromed/index_fr.asp?id=3020rexfr

Jeunesse

Euromed Jeunesse III

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2005-2008

Site Internet: www.euromedyouth.net

Nouveau projet: 5 millions d'euros (2009-2011)

TRESMED – Dialogue avec la société civile

Budget: 907 000 euros

Durée: 2004-2010

Site Internet:

http://www.ces.es/TRESMED/tresmed_fr.html

Nouveau projet: Ciudad 8 millions d'euros (2008-2011)

Société civile et autorités locales

Forum civil Euromed

Budget fixé par chaque Présidence de l'UE (MEDA)

Durée: en cours depuis 1995

Site Internet: www.euromedplatform.org/

MED-PACT – Autorités locales

Budget: 5 millions d'euros (MEDA)

Durée: 2006-2009

Site Internet: www.med-pact.com/